6e ANNÉE — Nº 60. — Mars 1912



LA REVUE DACTYLOGRAPHIQUE ET MECANIQUE

Directeur : A. NAVARRE

Paraît tous les mois. ABONNEMENTS : France, 8 fr.; Etranger, 10 fr. - Rédaction et Administration : 20, rue Cler, PARIS-7e

LA WALES
MACHINE A ADDITIONNER



Concessionnaire pour la France

Établissement de Mécanographie

SIDNEY HÉBERT, 42, rue Vivienne, PARIS

Le Multicopiste
OPTIMUS

est le plus ingénieux et le plus simple inventé pour reproduire à peu de frais l'écriture à la main et à la machine à écrire.

150 copies en 20 minutes



dans une ou plusieurs couleurs.

Prix pour format imprimant 22×33 cm : 28 fr.

Grand rabais aux agents. Prospectus etc, sur demande à

Westenhoff et Cie, Hanovre, 20

DACTYLOGRAPHES

Si vous voulez faire un travail irréprochable exigez de votre fournisseur les

RUBANS ET CARBONES

de la célèbre marque Américaine

Mittag & Volger

(ETATS-UNIS)

En vente chez tous les Papetiers et Agents de Machines à écrire

FOURNITURES "ENDLESS" (marque déposée) **POUR TRAVAUX A LA MACHINE A ÉCRIRE ET REPRODUCTIONS AU DUPLICATEUR.**

PAPIERS, STENCILS, ENCRES, ETC.

Agents généraux pour la France, ses Colonies, la Belgique, l'Egypte et le Levant.

P. PRIOUX & Cie, *3 et 5, impasse Reille, PARIS-14e*

ARCHIVI DIGITALI OLIVETTI

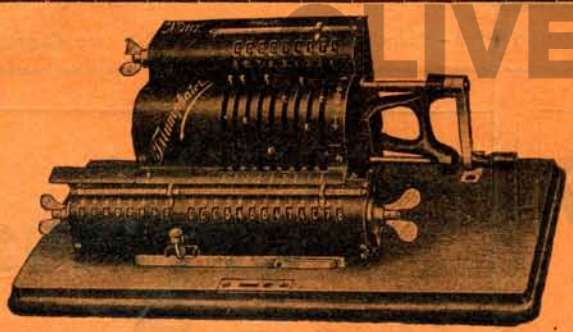

DAISY-TRIUMPHATOR"

La machine miniature, la plus complète et la plus silencieuse des Machines à Calculer

Machines à Calculer

Triumphator

Brevetées S. G. D. G. en France et à l'Etranger

Plus de 15 Modèles différents

AVEC DOUBLE CONTROLE DES CHIFFRES ET DOUBLE REPORT DES DIZAINES

Toutes les qualités de la ***Triumphator*** se résument en son mécanisme extra-robuste et dépourvu de complications vitesse illimitée, infaillibilité des résultats.

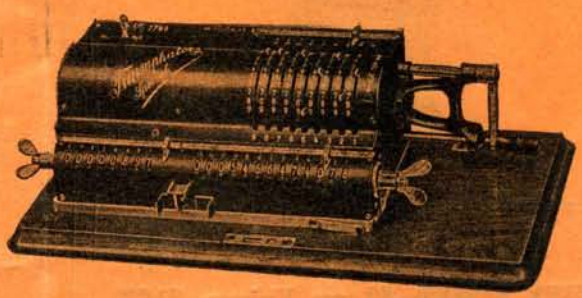

G. DAVID

Concessionnaire pour la France et les Colonies

18, passage des Princes

Boulevard des Italiens) ***PARIS*** Tél. 247-90

C'est au génial inventeur

EDISON

que nous devons le phonographe

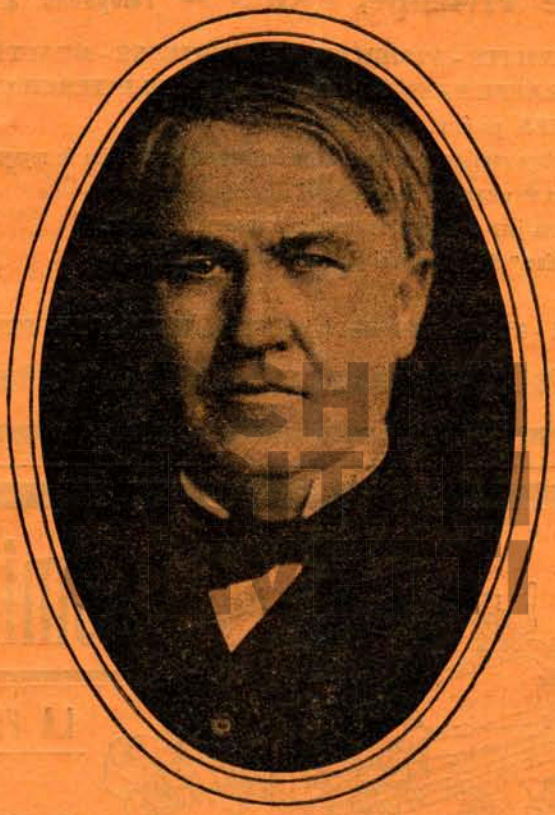

Thomas Edison, né en 1847, aux Etats-Unis

Le Phonographe Commercial Edison

APPORTE UNE CONCEPTION NOUVELLE DANS LES MÉTHODES MODERNES DE CORRESPONDANCE COMMERCIALE

97, rue Richelieu, Paris



MACHINE A ÉCRIRE
"Adler"

• • • •

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES ÉTABLISSEMENTS "ADLER"

10, rue Vivienne, PARIS -- Téléphone 297-37

SIMPLICITÉ - DURABILITÉ - VISIBILITÉ - ROBUSTESSE - BEAUTÉ DE L'ÉCRITURE
PUISSANCE de FRAPPE SANS ÉGALE - CYLINDRES INTERCHANGEABLES etc.

NOMBREUX MODÈLES parmi lesquels :

MODÈLE N° 7 — Machine régulière avec derniers perfectionnements. Machine de voyage en aluminium.

MODÈLE N° 8 — Jeux de caractères immédiatement interchangeables.

MODÈLE N° 11 — Deux jeux de caractères superposés donnant 180 signes.

MODÈLE 14. — Machine " Billing " spécial pour comptabilité et factures.

Sur demande :

TABULATEUR DÉCIMAL - CHARIOT EXTRA LARGE jusqu'à 60 cm. ÉCRITURE EN DEUX COULEURS.

Demander le Catalogue Red. 6. - Représentants et Dépositaires, hautes références, sont demandés

ARCHIVI DIGITALI OLIVETTI



Remington...

LA PLUS RÉPANDUE

Plus de

1.000.000

de Machines
fabriquées et vendues
autant que toutes les autres Marques Réunies

DEMANDEZ NOUVEAU CATALOGUE

REMINGTON TYPEWRITER Cº

8, boulevard des Capucines, PARIS



RÉPERTOIRE GÉNERAL D'ADRESSES

se rattachant à l'industrie mécanographique

dont la " Revue Dactylographique et Mécanique " est l'organe (1).

APPAREILS DUPLICATEURS

*Autocopiste Duboulo*z, 9, boul. Poissonnière.
Isostyle Delpy, 17, rue d'Arcole.
Isographe Delpy, 17, rue d'Arcole.
Rotatif Gestetner, 44, rue du Louvre.
Ronéo, 24, boulevard des Italiens.
Hammond, 9, rue Le Peletier.

ARTICLES DE BUREAUX

Crayons *Koh-I-Noor*.

CARBONES, RUBANS, STENCILS, ENCRES

Carpentier-Badel, 22, boul. Ménilmontant.
Doué (Guiguen, succ.), 38, rue Amelot.
Import Agency, 12, r. Chaussée d Antin.
Marques *Corona*, *Little*, Balaban.
Josse et Cie, 9, r. Le Peletier. Marques *Parrot* et *Expert*.
Lefranc, 12, rue de Seine. Encres spéciales.
L. Paul, 150, boul. Saint-Germain. Fournitures, marque *Philos*.
Plateau, 9, rue Morand. Rubans. La reine des encres.
H. Plisson, 32, rue d'Hautpoul. Marque *le Ruban moderne* et encres Antoine.
P. Prioux et Ce, 3 et 5, imp. Reille. Marque *Mittag et Volger*.
Raveau frères, 52, faub. Poissonnière. Fabriques françaises de fournitures pour machines et duplicateurs (vente en gros.)
Rubans Dagron, 74, rue Amelot.

CLASSEMENT

Rousseau, 8, rue Vivienne. Classeurs.

MACHINES A CALCULER

Brunsviga, 1 boul. Poissonnière.
Dactyle, 46, boul. Haussmann.
Dalton, Diera, Pascal, 9, rue Le Peletier.
Tim-Unitas, 44, rue Rodier.
Millionnaire, 34, rue des Petites-Ecuries.
Wales, 42, rue Vivienne.
Triumphator, passage des princes.

(1) Lorsque la ville n'est pas indiquée c'est de Paris qu'il s'agit.

MACHINES DIVERSES

Adressographe, François, 10, rue de Crussol.

MACHINES A STÉNOGRAPHIER

Grandjean, Bourse du Commerce, Paris.
Etablissement de mécanographie, 80, rue de la Liberté, Dijon.

MACHINES A ÉCRIRE

Adler, 10, rue Vivienne.
Barlock, 102, rue Richelieu.
Continental, 1 *ter*, boul. Voltaire.
Dactyle, 4, rue Lafayette.
Elliot Fischer, 23, rue Le Peletier.
Empire, 41, rue Vivienne.
Gloria, 13, rue Monsigny.
Hammond, 9, rue Le Peletier.
Hélios, 24, boul. Bonne-Nouvelle.
Herald, 42, rue Vivienne.
Idéal, 13, rue Monsigny.
Japy, 7, rue du Château d'Eau.
Junior, 59, rue Richelieu.
Lambert, 42, rue Vivienne.
Mercédès, 43, rue Lafayette.
Oliver, 3, rue de Grammont.
Royal, 59, rue Richelieu.
Remington, 8, boul. des Capucines.
Secor, 34, rue des Petites-Ecuries.
Smith-Bros, 53, rue Richelieu.
Smith Premier, 89, rue Richelieu.
Standard-Folding, 59, rue Richelieu.
Star, 9, rue Le Peletier.
Stearns, 34, rue des Petites-Ecuries.
Stœwer, 10, rue Saulnier.
Sun, 8, rue de Choiseul.
Typo, 40, rue du Louvre.
Underwood, 36, boul. des Italiens.
Williams, 34, rue des Petites-Ecuries.
Wellington, 23, rue St-Augustin.
Yost, 130, rue Réaumur.

MEUBLES POUR BUREAUX

Meubles Herald, 74, rue Jean-Jacques Rousseau.
Barrère, 86, rue Richelieu. Bureaux.

MACHINES D'OCCASION

Cie *Real*, 59, rue Richelieu.
Guéranger, et Cie, 23, rue St-Augustin.
Nouvellière, 22, boul. Saint-Denis.
Société Philos, 150, boul. Saint-Germain.

MACHINES POUR ENFANTS

Meyer, 54, r. de Bondy.

OFFICE DE BREVETS

Josse, 17, boul. de la Madeleine.
Chassevent, 11, boul. Magenta.
Gevers, 70, rue Saint-Jean, Anvers.

PAPETERIE SPÉCIALE

Fournitures *Parrot* et *Expert*, 9, rue Le Peletier.
Lordier et Cie, 36, rue des Petits-Champs.
A. Guillet et Cie, 6, passage Sainte-Avoye

PRESSES A COPIER

Ronéo-Copier. Presse rotative pour la copie du courrier sans mouillage, 24, boul. des Italiens.

PORTE-PLUMES RÉSERVOIRS

Idéal Waterman.
La plume *Moore*, 9, boul. Poissonnière, ne tache pas.
Eagle, 37, rue N.-D. de Nazareth.
Philos, 150, boul. Saint-Germain.
Raveau frères, 52, faub. Poissonnière. Spécialité de tous systèmes. Réparations.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

La Sûreté du commerce, 10, r. Saint-Fiacre

RÉPARATIONS DE MACHINES

De Aramburu, 24, rue de Grammont.
Philos, 150, boul. Saint-Germain.

TIMBRES EN CAOUTCHOUC OU MÉTAL

Mégras, 45, rue Croix-des-Petits-Champs

TRADUCTIONS

Rieder, 30, rue Lemercier.
Gehet, 10, rue Louis Blanc, à Levallois.



Les Compagnies

UNDERVOOD — EMPIRE
REMINGTON — SALTER
YOST — ROYAL
HAMMOND — SMITH BROS
STEARNS — MOYA, ETC.

ont toutes adopté notre **PORTE COPIE BALABAN**
èn Angleterre.

Pour tous les détails, s'adresser à

Corona, 12, Chaussée d'Antin, Paris

Agence exclusive pour la France



Machine à Écrire

Smith Premier

Où sont les Majuscules ?

Elles sont devant vous, juste sous le bout de vos doigts, prêtes à s'imprimer sur le papier à la moindre frappe : du moins, si vous employez une ***" Smith Premier ".***

N'est-ce pas plus rapide et plus commode que d'avoir à faire plusieurs mouvements inutiles pour obtenir le même résultat ?

ARCHIVI DIGITALI OLIVETTI

***PLUS DE 1000 TABLES VENDUES** à Berlin, Paris, Londres, Milan, Turin, Barcelone, Dresde, Munich,*

FOX

Bureau pour Machines à écrire, le meilleur et le moins cher pour l'exportation. — Demander le Prospectus à

Hinr. MEYER, DRESDEN, 28. Allemagne.



Francfort, Bochum, Hambourg, Nancy, Lüttich, Amsterdam, Magdebourg, Brême, Kiew.



La "Stoewer" N° 5

est la Machine la plus moderne et la plus rapide

Seul système avec double transmission du mouvement des leviers de caractères
Ecriture entièrement visible. Ruban bicolore. Tabulaire.

FORCE DE PERCUSSION REMARQUABLE -- SOLIDITÉ ÉPROUVÉE

DEUX MÉDAILLES D'OR -- TROIS PRIX DE CHAMPIONNAT

G. LASVIGNES, 10, Rue Saulnier, PARIS-Xe Téléphone 284-15

AGENT GÉNÉRAL POUR LA FRANCE ET LES COLONIES

AGENTS RÉGIONAUX ET REPRÉSENTANTS DE TOUTES MARQUES

Intéressez-vous à la Vente de la



GLORIA

Nouvelle Machine Pliante

La Machine de tout le monde

OFFRANT TOUS LES AVANTAGES

QUALITE, TRANSPORTABILITÉ

et **PRIX** accessible à tous les budgets.

350 FR. ***avec valise***

Avec la **" GLORIA "** vous pénétrerez partout avec SUCCÈS elle est PARFAITE, elle est TRÈS BIEN!

FRANCO CATALOGUES CONCERNANT L'IDÉAL ET LA GLORIA

A. ROUX, 13, rue Monsigny, PARIS (2e)

Station Métro : **4-Septembre**

La Machine à Calculer à Double Totalisateur

" TIM-UNITAS "

SANS RIVALE

est préférée toujours!!



Démonstration sur simple demande

Marc DELÉAMONT, 44, rue Rodier, PARIS (9e)

Agents-Correspondants demandés partout !!!!!

39, Dearborn Street, CHICAGO (États-Unis)

REBUILT TYPEWRITER Co.

LA PLUS GRANDE FABRIQUE DE MACHINES RECONSTRUITES DU MONDE ENTIER

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR MACHINES A ECRIRE

Appareils pour imprimer soi-même

C. DOUÊ, L. GUIGUEN, Succr

DUPLICATEUR, LIMO-RAPIDE, Papier Stencil, Limo, Miméo et Multigraphe. Carbones et Rubans Dragon Carter

GROS & DETAIL

38, rue Amelot et 49, rue St-Sabin, PARIS (Tél. 931-36) -- Succursale à BRUXELLES, 11 bis, rue de Bosnie

CERVEAU D'ACIER

Brunsviga

Machines à Calculer

RESULTATS INFAILLIBLES

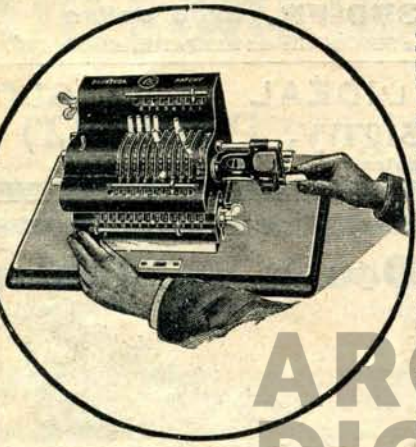

SANS AUCUN EFFORT MENTAL

Calcule tout

Plus de 19.000 **Brunsviga** en usage

Brunsvigula

Poids : 3 kgs. - Dimensions : 8 x 9 1/2 x 14 c/m.



La plus petite, la plus légère, la plus silencieuse, la plus maniable

de toutes les Machines à Calculer existantes

Démonstrations pratiques et gratuites sur demande

L. Neumann Agent Général 1, Bd Poissonnière **Paris**

Téléphone 290 01. - Adr. télég. Brunsviga Paris

AGENCES :

Marseille, Lyon, Bordeaux, Lille, &c., &c.
Belgique : 58, rue de l'Escaut, Bruxelles.

Machines à Écrire d'occasion

MACHINES entièrement remises à neuf et garanties depuis . . . . . 100 fr.

Grand Atelier spécial de Réparations pour toutes marques

Fournitures Générales Carbones, Rubans, Stencils Encres, Papiers, etc.

Travaux de Copies Circulaires nouveau procédé

R. NOUVELLIÈRE

Mécanicien-spécialiste (15e année)

22, BOULEVARD St-DENIS, PARIS

METRO : Saint-Denis. — Téléphone ; 438-91.

RUBANS DAGRON

pour toutes MACHINES A ECRIRE



ENCRES DAGRON

Hors Concours - Paris 1900

74 & 76, Rue Amelot, PARIS

Machine à Écrire

STAR

ÉCRITURE VISIBLE

POUR LE BUREAU



POUR LE VOYAGE

Catalogue franco sur demande

Agents demandés pour toute la France

G. JOSSE et Cie, 9, r. Le Peletier

Téléphone : 305-10 PARIS Frs.

Succursale de Marseille
11, place de la Bourse
Téléph. : 41-51

295

Tous les Lecteurs de la
" Revue Dactylographique "
DOIVENT DEMANDER
le Catalogue de la ----

Machine à Ecrire
"JAPY"

JAPY Frères et Cie
CONSTRUCTEURS
à BEAUCOURT, territoire de Belfort

Succursale : 7, r. du Chateau d'Eau, PARIS

Fabrication spéciale de

RUBANS POUR APPAREILS A REPRODUIRE

Gammeter Multigraph, Millotype
Progressograph, Writerpress, Printograph, etc.

MANUFACTURE FRANÇAISE DE PAPIERS CARBONE

& RUBANS POUR MACHINES A ÉCRIRE

CARPENTIER & BADEL

22-24, Boulevard Ménilmontant, PARIS-XXme

TÉLÉPHONE : 943-61

ARCHIVI DIGITALI OLIVETTI

Rotary-Cyclostyle

A. GESTETNER

*44, rue du Louvre - PARIS-1er*

Téléphone 222-59

Fournitures générales pour Machines à écrire

Se méfier des contre-façons ne portant pas la marque de l'inventeur *A. Gestetner*

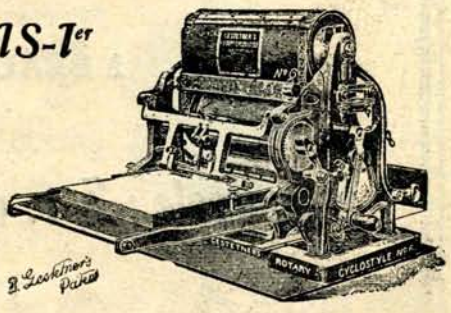

Prise automatique des feuilles
Distribution automatique de papier buvard
Encrage facile. Impressions sur tous papiers

Grande rapidité de Tirage : 130 copies à la minute

6e ANNÉE. - N° 60. MARS 1912.

La Revue Dactylographique

ET MÉCANIQUE

PARAIT TOUS LES MOIS.

ABONNEMENTS { France : 8 fr. Étrang. : 10 fr.

Adresser toutes les communications à M. A. NAVARRE, directeur, 20, RUE CLER, PARIS-VIIe

SOMMAIRE

des principales matières contenues dans la Revue

Concours du Prix Real. — Portrait Haendel. — La Retraite des sténo-dactylos. — Concours divers. — Expositions. — La spécialisation des dactylos. — Origine de la machine à écrire. — Machine Tourtel. — L'aéroplane et la machine à écrire. — Le champion français Ed. Legris fait 202 mots. — Un match Wiese-Legris. — Dans les maisons de mécanographie. — Agencement du bureau moderne. — Cours de mécanique. — Nouveaux brevets. — Echos de partout. — Offres. — Adresses utiles.

Concours des prix Real

A côté des épreuves de machine à écrire, vitesse et fond organisées par la *Revue dactylographique* pour disputer les prix Real, nous avons institué un *concours de travaux d'art.*

Rappelons que ces divers concours étant créés dans un esprit sportif, les concurrents pourront utiliser n'importe quel système de machine pour les obtenir.

Sujet

Reproduire uniquement à l'aide des caractères de machine à écrire le portrait ou la caricature que nous publions dans ce numéro. Cette charge humoristique représente M. Haendel, ancien marin de Courbet, parrain de Port-Aviation, l'homme qui incarne la plus haute personnalité française de la machine à écrire.

Les épreuves, adressées à M. Navarre, directeur de la *Revue dactylographique*, 20, rue Cler, à Paris, devront lui parvenir au plus tard le 31 mai 1912.

La *Revue dactylographique* de mai indiquera la date et le lieu d'exposition des épreuves ainsi que la composition du jury.

Les prix en espèces offerts par la Compagnie Real seront ainsi répartis :

100 francs au premier classé.
75 francs au second.
50 francs au troisième.
25 francs au quatrième.
15 francs au cinquième.
10 francs au sixième.

Les épreuves exécutées sur papier blanc, format 21 × 27, devront porter en bas le nom et l'adresse du concurrent sans indication du système de machine employé.

Chaque concurrent peut envoyer plusieurs épreuves.

Faculté d'utiliser n'importe quelle sorte de ruban uni ou bicolore.

La copie classée première sera reproduite dans la *Revue dactylographique.*

Ce premier concours de travaux d'art institué par la « Compagnie Real » ne présente aucune difficulté pour les concurrents. Il leur suffit de placer le modèle sous une feuille de papier machine et d'insérer le tout dans la machine. En raison de la transparence, l'initiative du concurrent ne sera plus que dans la frappe judicieuse des différentes sortes de caractères qui peuvent le mieux concourir à la plus fidèle reproduction du modèle.

NUMÉROS ÉPUISÉS

Les numéros de la *Revue dactylographique* de janvier et février 1912 sont complètement épuisés (en dehors de quelques numéros conservés pour collection).

Plusieurs demandes imprévues et assez importantes, auxquelles nous n'avons pu donner d'ailleurs satisfaction complète, ont absorbé le stock d'exemplaires que nous faisons imprimer en dehors du chiffre prévu au moment du tirage de chaque numéro pour les abonnés, les services réguliers, les échanges et les numéros demandés d'avance.

L'abonnement des nouveaux souscripteurs ne pourra donc commencer qu'avec le numéro de mars.

ARCHIVI DIGITAL OLIVETTI

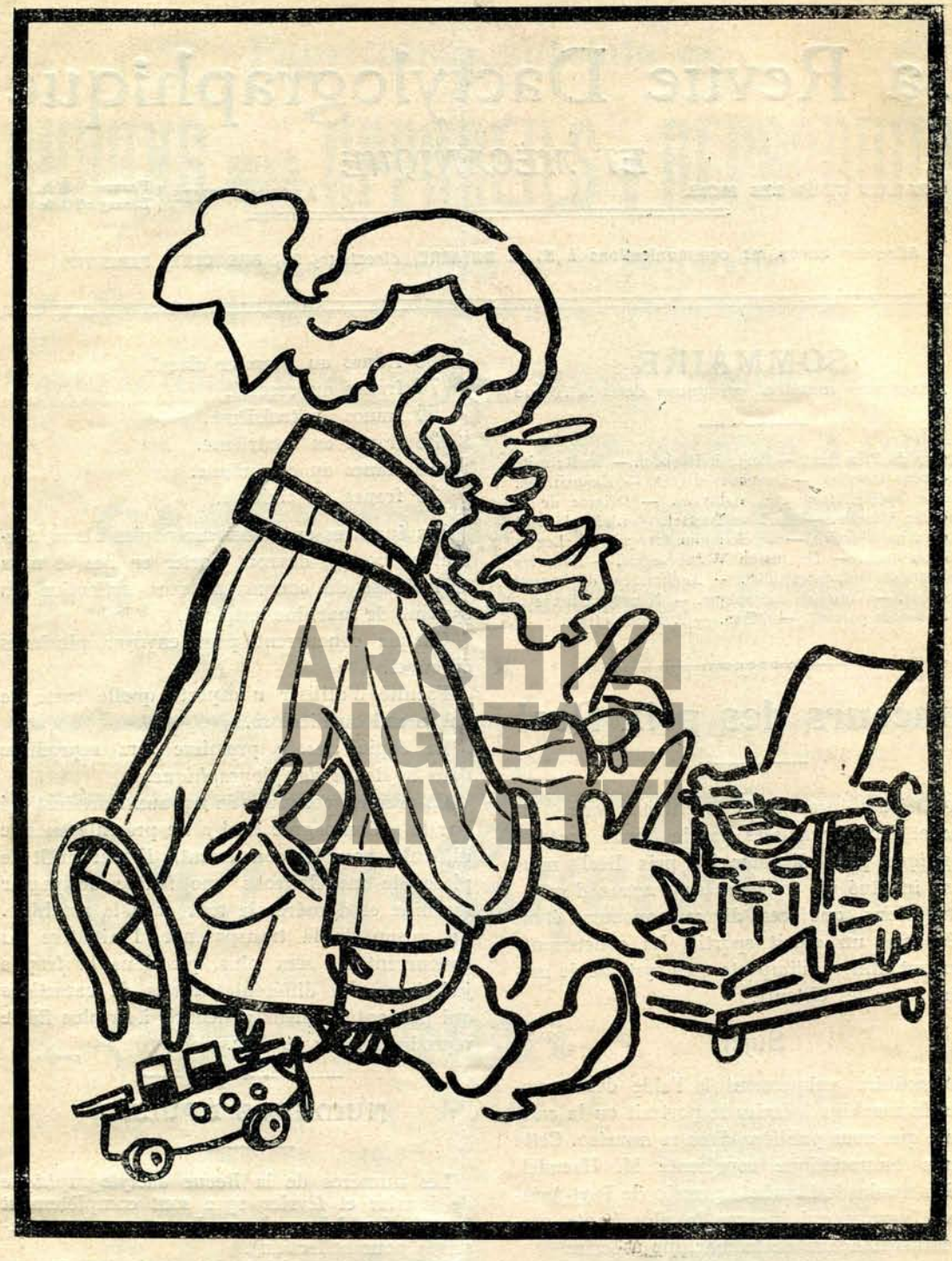

Concours de travaux d'art de la REVUE DACTYLOGRAPHIQUE

Caricature humoristique de M. HAENDEL
à reproduire uniquement à l'aide des caractères de machines à écrire

275 FRANCS DE PRIX EN ESPÈCES



Concours de travaux d'art de la REVUE DACTYLOGRAPHIQUE

Portrait de M. HAENDEL
à reproduire uniquement à l'aide des caractères de machines à écrire

275 FRANCS DE PRIX EN ESPÈCES

UN GESTE
de la chambre syndicale de la mécanographie

Le banquet de la Société mutualiste *la Retraite des sténo-dactylographes* a eu lieu à Paris, boulevard Saint-Denis, comme nous l'avons annoncé, le samedi 9 mars.

M. Lucien Lecourt, chef adjoint du cabinet du ministre des Colonies, présidait.

Les représentants des plus importantes Sociétés sténo-dactylographiques étaient présents.

Aux côtés de M. Jules Vergne, président de la Société, nous avons remarqué MM. Buisson, Depoin, Estoup, Seigneur, de l'Institut sténographique ; Nicault, trésorier de la *Retraite ;*



M. JULES VERGNE

Boutillier, président de l'Association Unitaire ; Navarre, directeur de la *Revue dactylographique;* Raynaud, sténographe reviseur, et sa famille ; Laflesselle et Fouquet, de la Société de l'Orillon ; Paul, vice-président, et Keller, trésorier de la *Chambre syndicale de la mécanographie;* Delpy, de la *Chambre syndicale de l'organisation commerciale ;* Toupy, Porez, vice-présidents de la *Retraite ;* Vaudecrane, directeur de *l'Avenir* (du Havre) ; Spatz, Verdier, Jarry, etc.

De nombreuses dames ont rehaussé par leur présence ce banquet amical.

Au champagne, M. *Vergne* a rappelé le but de l'Association, et il a fait appel aux membres nouveaux qu'intéressent les questions mutualistes.

La Société donne à ses membres une retraite proportionnée aux versements mensuels qu'ils ont faits.

Même en cas de dissolution de la Société, l'argent versé n'est pas perdu, car il est obligatoirement remis tous les mois ou tous les trimestres par le trésorier à la Caisse des dépôts et consignations.

Nous voulons signaler ici l'intervention de la *Chambre syndicale de la mécanographie.* M. Keller, son trésorier, délégué par elle pour la représenter à ce banquet, demanda la parole.

Ce n'est point un discours que m'a demandé de faire ici la *Chambre syndicale*, dit-il, mais une très courte et agréable communication qui, je l'espère, vous fera plaisir.

Je suis chargé de remettre à votre Caisse de retraites la somme de *cent francs* au nom de la *Chambre syndicale de la mécanographie*, qui a voulu vous témoigner d'une façon tangible son approbation pour votre œuvre mutualiste à laquelle elle souhaite un grand développement.

Ces paroles ont été accueillies avec l'intérêt qu'elles méritaient, et le président, au nom de tous, a chargé M. Keller de remercier la Chambre de la mécanographie de son geste généreux.

La Société de l'Orillon, sur la proposition de MM. Fouquet et Leflesselle, s'est inscrite comme membre honoraire.

M. *Lecourt,* dans une allocution charmante, a félicité la Société mutualiste et l'a assurée de la sympathie des pouvoirs publics.

La Société *la Retraite* a fondé et va fonder des succursales en province pour faciliter les versements. Il existe déjà des correspondants : M. Hugodot à Lille, M. Poncet à Lyon, M. Vaudecrane au Havre, etc.

Demander les statuts à M. Nicault, trésorier, 54, rue du Four, Paris.

ARCHIVIO DIGITALE OLIVETTI

Généreuse idée
Réalisation difficile

La lettre franche et un peu découragée que l'inventeur de la machine à écrire syllabique, M. de Carsalade du Pont, nous a adressée récemment et que nous avons publiée dans le dernier numéro nous a valu quelques communications.

L'une d'elles, adressée à l'inventeur — qui nous l'a transmise, — présente un caractère original ; nous voulons en citer un extrait.

Votre invention et votre caractère me séduisent, si j'étais riche, je mettrais à votre disposition les capitaux nécessaires.

Mais pourquoi n'émettriez-vous pas, pour les placer à peu près exclusivement dans le monde dactylographique, des actions à un prix abordable pour tous, 10 francs par exemple ; dix mille actions seraient, j'en suis persuadé, rapidement souscrites. Je m'inscris pour un certain nombre.

Nous approuvons les sentiments qui animent le signataire de cette lettre. Mais si l'idée est généreuse, sa réalisation présente des difficultés auxquelles il n'a peut-être pas songé.

Il n'est d'abord pas aussi facile qu'il se l'imagine de placer dix mille actions industrielles. D'autre part, une certaine expérience acquise au contact des hommes compétents nous a convaincu que la construction et le lancement d'une nouvelle machine à écrire ne peuvent pas se tenter avec un capital brut de 100 000 francs.

Le moyen le plus sûr nous paraît encore de s'entendre avec une fabrique sérieuse ou de faire appel aux capitaux d'un ou plusieurs commanditaires susceptibles de continuer leur appui.



Au ministère du Commerce

Voici quelques notes sur l'*Epreuve de dactylographie* lors du concours officiel qui a eu lieu au ministère du Commerce du mois de février 1912 ainsi que nous l'avons annoncé.

L'épreuve a consisté dans la copie pendant vingt minutes d'un passage du *Journal Officiel* du jour, choisi par le jury quelques instants avant le commencement de l'épreuve. Le passage à copier comportait plusieurs titres et sous-titres à disposer.

Les concurrentes, au nombre de 112, ont été prévenues que, tout en s'efforçant de copier le plus possible de ce document, elles devaient s'attacher à le reproduire avec une fidélité absolue, soit au point de vue du texte lui-même, soit au point de vue de ses dispositions typographiques.

L'épreuve achevée, les en-têtes portant les noms enlevés et enfermés dans une enveloppe cachetée, les copies ont été remises pour correction aux trois membres adjoints du jury chargés de la dactylographie et de la sténographie : Mlle Dubédat, M. Guérin, sténographe reviseur du Sénat ; M. Estoup, sténographe de la Chambre des députés.

La correction a été faite sur les bases suivantes. Un premier classement sommaire a été établi d'après le nombre total brut des mots écrits, et une première élimination opérée des copies ne contenant pas un minimum de 350 mots.

Dans chacune des copies restantes, les correcteurs ont compté le nombre d'erreurs de frappe, c'est-à-dire de lettres ou de signes non conformes au texte. Le nombre total de ces fautes a été déduit du nombre total des mots écrits. Puis il a été attribué des points de majoration ou de pénalisation appréciant la présentation générale du travail, la disposition des titres, le soin, etc. Ces diverses pénalisations déduites, les copies tombant au-dessous du chiffre 350 ont reçu une note inférieure à la note éliminatoire 15.

43 copies ont été ainsi éliminées. Aux 69 autres a été attribuée, suivant le nombre de points établis par la méthode ci-dessus exposée, une note s'élevant graduellement de 15 pour 350 mots nets, jusqu'à 18, 90 pour 839 mots nets.

Le concours d'Orléans

Signalons à nos lecteurs les modifications apportées par le Comité de permanence de l'*Union* au programme du concours de dactylographie qu'il organise chaque année à l'occasion de sa fête fédérale.

Celle de 1912 aura lieu à Orléans. Elle est organisée par M. Pointeau et M. Jouisse.

Les trois sections se diviseront ainsi :

1° Ceux qui font 50 mots au moins à la minute ;

2° Ceux qui font au moins 35 mots ;

3° Ceux qui font au moins 20 mots.

Pour éviter les supercheries et pour faciliter la tâche du jury, il a été décidé que les concurrents devraient choisir d'avance la section dans laquelle ils désirent concourir. Ils ne seront classés que dans cette section.

Dans le Comité, quelques membres étaient d'avis de n'avoir qu'un seul classement. Ils se sont rendu compte des inconvénients qu'aurait provoqués cette décision.

Ces trois divisions permettront à des catégories différentes d'opérateurs de prendre part aux épreuves.

D'autre part, le Comité a été unanime à penser que le championnat — 1re division — ne pouvait être accordé à un candidat qui ne ferait pas au moins 50 mots nets à la minute.

Le concours d'Abbeville

Un concours de sténo-dactylographie aura lieu le dimanche 26 mai au collège d'Abbeville, sous les auspices de la Fédération des Sociétés sténographiques normandes et picardes.

L'épreuve consistera dans la copie pendant vingt minutes d'un texte inconnu.

Les concurrents doivent apporter leur machine. Toutes les marques sont admises, il va sans dire.

Dans la liste du jury, nous relevons les noms de plusieurs représentants de marques diverses de machines à écrire.

Adresser les communications à M. Dekyndt, secrétaire sténographe à la mairie, 4, rue de la Pointe, Abbeville.

Epreuves sténo-dactylographiques

Les épreuves de sténo-dactylographie organisées chaque année par l'Institut sténographique dans les principaux centres sténographiques de France ont eu lieu le dimanche 24 mars.

Toutes les marques de machines à écrire étaient admises. Les candidats devaient apporter leur machine.

L'épreuve consistait dans la copie pendant un quart d'heure d'un texte donné.

A Agen

Le concours de sténo-dactylographie qui aura lieu à Agen le 14 avril s'annonce sous les meilleurs auspices.

Se faire inscrire sans retard à M. Roumégoux, secrétaire, 33, rue Voltaire, Agen.

Au Caire

Un concours de dactylographie aura lieu au Caire.

Les concurrents devront apporter leur machine. Les travaux des cinq premières sections figureront à l'exposition qui sera organisée à cet effet. Ils devront parvenir à M. I. Feldmann, président de la Société sténographique du Caire,

44, rue Soliman Pacha, avant le 1er avril 1912.

Les concours de vitesse et de dactylographie auront lieu au Caire, le dimanche 14 avril, à 3 heures, à l'Institut commercial français (école Jeanne-d'Arc), 53, rue Zaher, près du collège des Frères de Faggalah.

Le programme du concours est signé de ces noms :

Le *président fondateur :* I.Feldmann ; le *secrétaire général :* Ch. Sallé ; le *secrétaire adjoint*, Jacques Blau ; le *vice-président :* Edg. Chakour ; le *trésorier* : M. Orenstein ; le *conseiller :* Alph. Helary.

A Alger

Le concours de sténo-dactylographie d'Alger, dont nous avons déjà parlé, aura lieu à Alger, le dimanche 28 avril prochain.

L'épreuve de dactylo consistera à copier un texte pendant vingt minutes. Ce concours est réservé aux Algériens.

A Madrid

Fin septembre, aura lieu à Madrid un concours de sténo-dactylographie accompagné d'une exposition de mécanographie dont nous publierons le règlement dans le prochain numéro.

L'exposition mécanographique de Nancy

L'exposition du Bureau moderne (organisation commerciale de l'usine et du magasin), organisée par la Chambre de commerce de Nancy, s'est tenue du 4 au 13 mars dans cette ville.

L'exposition a eu lieu dans le hall de la Chambre de commerce et dans les salles de la Société industrielle.

Parmi les maisons qui ont exposé à Nancy, signalons :

Les Compagnies *Underwood* et *Oliver :* machines à écrire.

Le *Phonographe commercial Edison* (dictographe) : machines à dicter le courrier.

Georges *Borgeaud :* bureaux, classeurs verticaux, meubles à fiches, livres à feuillets mobiles.

La Compagnie du *Ronéo :* équipement du bureau moderne.

La Compagnie *Cosmos :* meubles et fauteuils de bureaux, classeurs.

Société *Comercia :* agencement des bureaux modernes, machines à calculer.

Maison *Rubsam* et *Pion :* le parlegraphe et la machine à écrire, etc.

Les maisons *Fichet* et *Bauche :* coffres-forts.

La *Revue dactylographique* y figurait, grâce à l'obligeance de notre confrère *Mon Bureau*, le magazine de l'homme d'affaires et des méthodes modernes d'organisation commerciale.

Plusieurs conférences ont été faites pendant la durée de l'exposition ; citons :

Le jeudi 7 mars, 5 h. 1/2 du soir, M. Ravisse a parlé de « l'organisation commerciale et l'agencement du Bureau moderne ».

Le vendredi 8 mars, la conférence de M. Georges Borgeaud a porté sur « l'utilité des fiches dans l'organisation de l'usine et du magasin ».

Le samedi 9 mars, M. Pitet s'est occupé de « la dictée et du copiage du courrier par le phonographe et la machine à copier ».

DEMAIN

Une revue bien originale, c'est celle qu'édite M. J.-H. Haendel, 59, rue de Richelieu, sous le titre *Demain* (efforts de pensée et de vie meilleures), créée par le Dr Toulouse. Demandez un numéro spécimen gratuit à l'éditeur.

Voici une page de *Demain :*

CRITIQUE COMMERCIALE

La surextension en affaires.

La surextension est l'effort disproportionné fait pour des résultats futurs que les besoins du moment ne justifient pas. Elle n'est pas une preuve de vitalité, d'énergie ou simplement de puissance, mais elle exprime une ambition sans frein et sans jugement, qui mène de l'illusion à l'échec.

Créer une affaire en spéculant sur des possibilités qui peuvent être anéanties par l'invention, la coopération imprévue d'adversaires, hier encore inconnus, affirme non pas sa force, mais son imprévoyance. La prévoyance, en effet, consiste tout autant à se prémunir contre l'adversité qu'à se préparer silencieusement au succès.

Dire d'un homme d'affaires qu'il a subitement fondé une industrie florissante, un commerce réputé, c'est en vérité lui ériger une statue de liège.

L'extension progressive seule compte, parce que seule elle est rationnelle et parce que seule aussi elle permet le greffage sain et la pose opportune des tuteurs qui consolideront la croissance.

Toute organisation surétendue, toute accumulation et tout groupement de capital disproportionnés flattent les hommes qui les gouvernent et tuent ceux qui ont leur confiance.

Naître, croître, mûrir sont des lois inéluctables. L'individu isolé comme les individus en société doivent s'y soumettre.

La concurrence, moins que tout autre facteur, ne peut être l'excuse à la surextension, pas plus que le poids de 20 kilos de l'enfant du voisin ne saurait justifier la suralimentation du mien qui n'en pèse que 10.

Toute affaire sûre est celle qui, progressivement, sans arrêts, sans heurts, sans à-coups et sans excitation, s'est développée suivant les besoins actuels de la consommation et le pouvoir du fournisseur à les satisfaire.

Les grandes maisons furent toutes de petites maisons, puis de bonnes maisons.

Dans quelle catégorie la vôtre est-elle classée ?

J.-H. Haendel,
expert en organisation commerciale.

ARCHIVE DIGITALE OUVERTE

La spécialisation des dactylographes

Une de nos fidèles abonnées, Mlle Berthe Fouquet, une dactylographe habile qui fit ses preuves lors du championnat d'endurance de 1907, nous a écrit pour répondre à la lettre du Dr P. R.

Mlle Fouquet travaille dans un milieu technique puisqu'elle est attachée comme sténo-dactylographe à la maison A. Monteilhet, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur conseil en matière de propriété industrielle.

Voici la lettre qu'elle nous adresse :

MONSIEUR NAVARRE,

Parmi les articles et nombreuses informations que contient le dernier numéro de la *Revue dactylographique*, une lettre a plus particulièrement attiré mon attention. C'est celle que vous avez publiée sous le titre « Dactylographes, spécialisez-vous ».

Je ne puis résister au plaisir de répondre, indirectement, à la lettre du Dr P. R., lettre qui m'a bien amusée et intéressée, je vous assure.

Je constate qu'en effet sa situation était très ennuyeuse, étant donné la précipitation avec laquelle « Composés organiques de l'arsenic ». C'est là un incident désagréable, qui ne serait peut-être pas il lui fallait remettre la copie de son article sur les arrivé s'il avait prévenu, en demandant un dactylographe, qu'il y aurait des termes de chimie assez compliqués à transcrire.

Cependant, il ne faudrait pas que ce Monsieur garde une mauvaise opinion de son « pauvre dactylographe », dont l'accès de colère, s'il n'est pas rapporté avec exagération, est plutôt amusant et dénote le désarroi où l'avaient jeté les mots qui lui semblaient si abracadabrants.....

Il est facile de se rendre compte que les dactylographes ne sont pas universels, hélas ! S'ils avaient le bonheur d'être transformés en encyclopédie, ils auraient peut-être encore du bénéfice à quitter la dactylographie, pour répandre un peu partout la lumière.....

Il ne faut pas, à mon sens, être si exigeant ; que chaque dactylographe se « spécialise » dans sa partie, c'est là et surtout l'essentiel, car il est impossible, d'ailleurs, de tout savoir à fond. Je suis presque sûre que le dactylographe employé par le Dr P. R. avait, lui aussi, sa spécialité.

Les mots cités par votre correspondant, tels que :

Acide diméthylaminophénylarsinique,
Dichlorophénolarsinique,
Acide paraoxyphénylarsinique.

tout en étant assez ennuyeux à écrire, ne sont guère plus difficile que certains termes de tissage, par exemple, qui, tout en ne comportant que des « mots » simples, présentent un tel assemblage qu'une grande habitude est nécessaire pour ne pas faire d'erreur.

Exemples :

« Dispositif de commande pour continus à retordre ring au moyen d'un train d'engrenages différentiel..... »

« Commande à cannes en croix pour le marchage des métiers à tisser les rubans. »

« Métier à tisser les étoffes à chaîne unique et à double foule superposée. »

B. FOUQUET.

Notre correspondante termine en citant un rapport d'expert bourré d'expressions techniques qui montre que parfois les dactylographes, pour s'acquitter vraiment de leur tâche, doivent faire preuve de réelles capacités.

Cela prouve que dans cette profession, comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs, plus on est habile plus on a de chances d'être apprécié et d'obtenir un salaire élevé.

Ce que gagnent les employés

Un lecteur nous signale un article de la *Bataille syndicaliste* du 28 février 1912.

Quittez les rayons de vente du Bon Marché et montez un étage de plus, au service de la province et de l'étranger. Il y a là des centaines d'employés qui n'ont que des appointements fixes : pas de guelte, pas d'intérêts ; ce sont les pointeurs, débiteurs, inscripteurs, reviseurs, correspondants, etc., tous ayant une solide instruction et dont on exige un travail exténuant. Un pointeur doit expédier dix commandes à l'heure ; un débiteur faire vingt débits à l'heure ; un correspondant vingt lettres à l'heure, et cela, sans trêve ni repos, de l'arrivée à la sortie.

A vingt-cinq ans et marié, un employé entre dans ce service à 1 000 francs par an, soit 83 fr. 33 par mois, dont on retient 2 francs pour la Société de Secours mutuels.

Tous mes collègues de ce service débutent au même traitement pour ne jamais dépasser 2 200 francs à 2 400 francs par an, après quinze ans dans la maison.

On nous demande si ces renseignements sont exacts.

Nous l'ignorons, mais nous pouvons reproduire cette déclaration d'un autre journal quotidien, *la Démocratie*, qui écrit à la même date :

Nous avons reçu, de sources diverses et parfois fort autorisées, indication que la documentation de M. Delaisi sur les salaires du Bon Marché était absolument inexacte et fantaisiste, et que l'on n'avait le droit d'en tenir aucun compte. Nous devions à nos lecteurs de leur indiquer l'existence de ces dénégations.

L'origine de la machine à écrire

Nous avons récemment publié sur cette question une étude documentaire d'après la publication *Script*. Il est difficile d'établir péremptoirement le début de la priorité d'une invention. Aussi croyons-nous devoir reproduire un résumé d'une étude parue en Italie dans l'*Ufficio moderno* et dans une brochure publiée par notre compétent confrère M. le comte Budan, auquel nous devons d'ailleurs d'utiles travaux en cette matière. Sous ce titre : *Les Précurseurs de machines à écrire* (1713-1880), Venise, 1911, M. Budan nous présente comme un des premiers inventeurs l'avocat Ravizza de Novare.

Avant la machine de Ravizza, il en avait été fabriqué une première en Italie, qui, quoique n'ayant pas été brevetée, présentait des caractères très remarquables au point de vue pratique et du maniement. C'était celle de Pierre Conti, de Cilavegna, près Pavie, qui fut inventée en 1823, ou peut-être quelques années auparavant. Elle portait le nom de *Tachigraphe* ou *Tachitype*, « machine pour écrire ou imprimer sur papier ou sur d'autres matières », et qui avait la prétention d'écrire suffisamment vite et d'une manière très claire, « même pour les personnes qui n'y voyaient pas bien ».

Cette machine aurait, paraît-il, été présentée par M. Conti à l'Académie de France, laquelle, après avoir commis, pour examen, des personnes compétentes, parmi lesquelles le célèbre ingénieur Louis Navier, professeur à l'Ecole polytechnique de Paris, en aurait acheté un modèle en le payant 600 francs.

Voici comment Ravizza décrit sa machine.

« Appeler la mécanique en aide dans l'étendue et l'importante opération de l'écriture, substituer à l'usage général de la main qui trace les lettres soient déjà formées, parfaites et uniformes ; au lieu d'opérer avec une seule main, opérer avec chacun des dix doigts, voilà le problème que je me suis proposé et à la solution duquel je travaille depuis douze années. »

Après de longues expériences sur des modèles fabriqués de ses propres mains, depuis 1846, ayant enfin apprêté depuis le mois d'avril 1855 tous les détails, le 1er septembre de la même année il demanda et obtint, le 14 du même mois du Bureau central de l'Office central de Turin (volume deuxième, n° 103), le titre de propriété industrielle de la durée de seize années pour un *Clavecin écrivain*, c'est-à-dire pour une machine à écrire à touches, comme le disait une notice descriptive du *Clavecin écrivain* et l'écriture mécanique qui accompagnait l'appareil présenté à la Commission pour l'exposition industrielle de Novare (section mécanique) en 1856.

Remarquez, dit le comte Budan, que, contrairement aux inventeurs précédents, qui avaient pour but de construire des imprimeries mécaniques portatives, M. Ravizza voulut, le premier, donner une machine à écrire répondant aux exigences modernes, une machine qui, d'après le brevet, présente un petit clavier semblable à celui des clavecins, sur les touches duquel étaient peintes les lettres de l'alphabet et les signes de ponctuation, et qui, avec une grande célérité, imprimait les caractères ordinaires de l'imprimerie sur une feuille de papier disposée sur la machine.

En faisant la description détaillée de celle-ci, M. Ravizza commençait ainsi :

« ..... Les touches sont centrées et guidées comme celles des clavecins. Les martelets qui portent les lettres sont disposés autour d'un cercle en bronze posé sur un autre en bois fixé par quatre colonnes sur le fond de la machine.

» Ces martelets tournent sur les extrémités coniques de leur axe qui est soutenu par deux petits ponts en acier, muni d'un ressort solide et peu élastique, de manière que les martelets puissent, avec une très grande liberté, rouler latéralement de façon à porter les lettres toujours exactement au point central. Les martelets viennent, soulevés par la frappe des touches, par des leviers à coudes placés en arrière, de façon qu'ils aillent frapper le papier librement et uniquement par la force qui leur vient imprimée par les leviers.

» Les touches soulèvent ces leviers directement au moyen de simples crochets de transport. L'abaissement d'une touche, outre qu'elle fait frapper les types, doit même déterminer le mouvement du papier correspondant à l'espace de chaque lettre, et ensuite retourner immédiatement avec une grande célérité à sa première position pour laisser libre le mouvement au coup suivant. »

Le *Clavecin écrivain* comportait un châssis qui faisait avancer le papier du fond de l'appareil vers l'opérateur.

Le 31 mars 1856, M. Ravizza déposait, au Bureau chargé de la propriété industrielle de Turin, au numéro d'ordre 186, une description des modifications qu'il devenait nécessaire d'apporter à son invention et y joignit trois dessins.

La figure 1 reproduit la photographie du modèle 10, daté de Novare 1857, et ayant les dimensions suivantes :

Longueur, $0^m,37$; largeur, $0^m,43$; hauteur, $0^m,12$.

Avec cette machine, l'inventeur écrivit en la présence du roi Victor-Emmanuel II.

Cette machine était en tous points semblable à celles d'aujourd'hui ; elle comportait un ba-

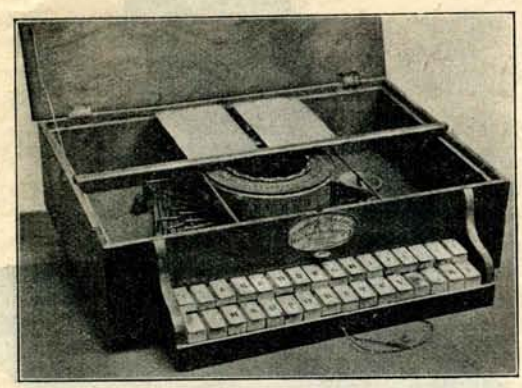

ASPECT GÉNÉRAL DU MODÈLE DE 1857

rillet avec ressort, tendant une cordelette liée au chariot pour le ramener continuellement vers la partie antérieure de la machine. Au côté opposé du chariot était attachée une autre cordelette, qui, passant sur une poulie de renvoi, allait s'enrouler autour d'un cylindre annexé

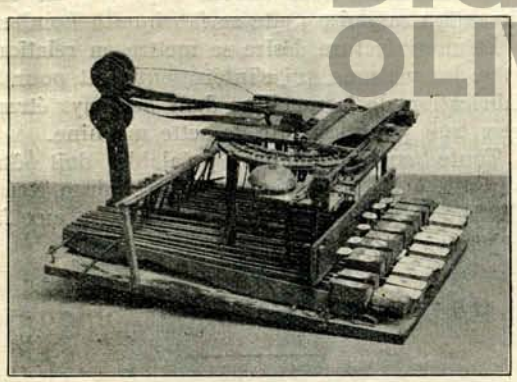

LE CLAVECIN-ÉCRIVAIN, MODÈLE VISIBLE (1883)

à une roue d'échappement, permettant ainsi au chariot de n'avancer que lorsqu'était mû l'échappement laissant passer une dent de la roue. Dès qu'une ligne était terminée, s'ouvrait une petite porte laissant lire ces lignes :

« La ligne est finie », et faisait sonner en même temps un timbre.

Selon Ravizza, on pouvait écrire trois fois plus vite qu'à la main et obtenir deux copies simultanément.

La question la plus difficile pour l'inventeur fut la question de l'encrage : ceci n'ayant d'ailleurs qu'un intérêt tout à fait rétrospectif, nous n'insisterons pas.

Ravizza apporta dans la suite de nombreuses améliorations à la machine que nous venons de décrire : il ajouta aux majuscules des minuscules, introduisit une touche de rechange, « disposa les leviers écrivants » sur deux rangs ; enfin, devançant son temps, Ravizza considérait déjà, en 1860, que la condition essentielle pour l'avenir était la condition de la visibilité de l'écriture à la machine.

On peut, en effet, remarquer dans son journal, à la date du 21 juillet 1860, qu'il précisait son idée d'un modèle à écriture visible, ayant un cylindre pour le papier, le clavier disposé non par ordre alphabétique, mais selon la fréquence de l'emploi des lettres. Il construisit même par la suite un modèle (fig. 2) conçu

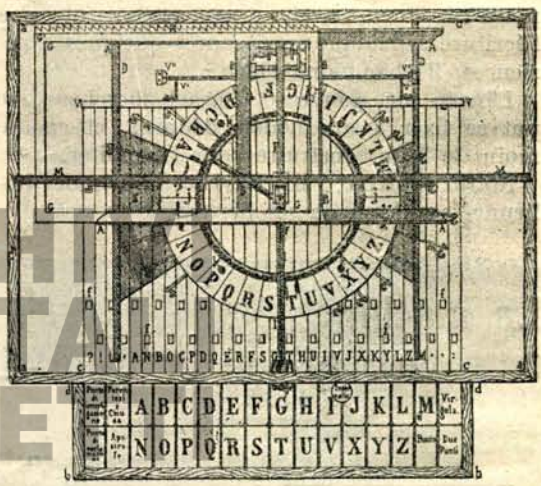

DISPOSITION DU CLAVIER DU CLAVECIN-ÉCRIVAIN

d'après ses idées nouvelles. En outre, une demande de brevet pour une machine à écriture visible présentée le 26 janvier 1883 (*Reg. gén.*, vol. 16, n° 15061) par l'avocat Joseph Ravizza et MM. Carlo Fantoni et C°, donnait des renseignements sur les moyens d'obtenir la visibilité de l'écriture.

Nous ne croyons pas utile de noter ici la description de la machine telle qu'elle était portée sur le brevet ; cependant nous tenons à faire remarquer que bien longtemps avant les expériences américaines, il existait une machine à écrire avec tous les perfectionnements qui ont pu y être apportés par la suite.

D'ailleurs, le 25 septembre 1881, dans l'usine mécanique de M. Isidoro Sommarugo, dans l'hospice des Orphelins de Milan (Corso Porta Victoria, 37), M. Ravizza commença la construction d'un quatorzième modèle adoptant la moitié de la mesure entre le châssis et le cylindre pour le papier, c'est-à-dire employant un demi-cylindre.

Pour l'encrage, il fit des essais avec de petites

ARCHIVIO DIGITALE OLIVETTI

brosses comme dans le « Clavigraphe » de l'avocat Isidore Maggi de l'Arcidoso, qu'il avait connu la même année à l'exposition de Milan, à laquelle il participait avec le modèle 12 du *Clavecin écrivain* à écriture visible.

A Gênes, au mois de novembre 1882, dans la maison de Fantoni, qui en avait alors assumé la représentation, M. Ravizza vit pour la première fois une *Remington*, et il dut constater la lumineuse et géniale idée réalisée déjà par lui-même avant 1855.

Quoique très souffrant en 1884, Ravizza n'abandonna pas la lutte, et il put compléter un dernier modèle, le dix-septième, de son *Clavecin écrivain*.

Toujours, et jusqu'à son dernier soupir, à la recherche de nouveaux perfectionnements, notre inventeur avait pensé (1882) même à l'écriture syllabique, mais après quelques expériences, il abandonna l'idée.

L'inventeur, pauvre et éternel chercheur, ne put se fixer à un modèle définitif, et encore moins le faire construire pour l'exploiter.

Notre confrère, M. Ravisse, d'origine italienne, serait un de ses parents.

La machine à additionner Tourtel

Ayant annoncé dans le dernier numéro de la *Revue* l'invention de la machine Tourtel, plusieurs personnes nous ont demandé des détails supplémentaires sur cette nouvelle machine.

Nous nous sommes mis en relations avec les fabricants actuels qui nous ont fourni un cliché représentant la machine et aussi quelques indications qui pourraient intéresser nos lecteurs, d'autant plus que la maison ne possède pas encore des catalogues en langue française.

La *Tourtel* est une machine moins chère que la plupart des autres machines ; elle imprime le résultat des opérations. A l'inverse des machines américaines, elle ne possède pas un grand clavier.

Dans la *Tourtel*, la dénomination correcte est trouvée instantanément, le résultat est visible de suite.

Elle a huit leviers au lieu des 72 touches que possèdent les machines américaines.

Les principes de la *Tourtel*, au dire des inventeurs, révolutionneront la construction future des machines à additionner. La seule possibilité d'additionner plus rapidement est suffisante à la faire adopter par les maisons de commerce.

Le prix de la *Tourtel*, moins chère que les autres machines, suffit à expliquer ses premiers succès.

Les maisons qui jusqu'à présent n'ont pas acheté une machine à additionner en raison de

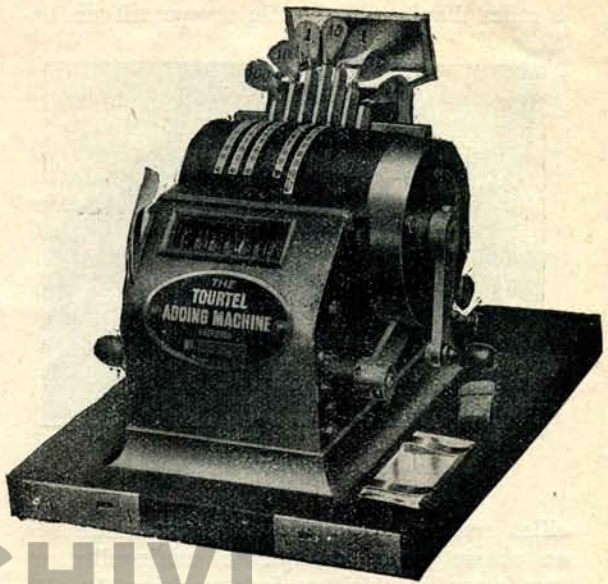

son prix élevé se décideront à acquérir une *Tourtel*.

La machine, nous l'avons déjà dit, est une invention anglaise ; elle se fabrique à Londres.

La manufacture désire se mettre en relations avec des maisons qui s'intéressent, soit pour la fabrication de la machine dans des pays étrangers, soit pour la vente de cette machine.

Toute correspondance préalable doit être adressée à M. E.-J. Meyer, 46, Aberdeen Road, Highbury, Londres, qui la transmettra aux fabricants.

Exposition mécanographique

Une nouvelle exposition de l'organisation du Bureau aura lieu à Londres, du 30 mai au 8 juin prochain.

Cette exposition qui sera faite par nos confrères anglais de la Société anonyme Organiser aura lieu cette fois non à l'Olympia-Hall, mais à l'Agricultur-Hall, Upper Street, Islington, à dix minutes de la cité.

Plusieurs membres de la Chambre de l'organisation commerciale ont l'intention de s'y rendre.

On nous écrit de Manchester qu'une exposition du même genre doit être organisée pour ce printemps.

Il est possible que l'importante grève des mineurs anglais dont on a commencé à sentir les effets modifie le projet des organisateurs.

ARCHIVI DIGITALI OLIVETTI

L'aéroplane des sténographes

Le *Sténographe illustré* publie la note suivante :

Un de nos abonnés, M. Legagneur, secrétaire sténographe à la Chambre de commerce de Dieppe, professeur de sténographie dans cette ville, nous écrit le 1er mars :

« C'est avec enthousiasme que de tous côtés s'ouvrent des souscriptions pour offrir des aéroplanes à la France. Nous ne pouvons pas être les premiers de la terre, soyons les premiers de l'air ; nous le sommes déjà, la France se doit à son merveilleux passé ; elle doit rester à l'avant-garde des nations.

» Plusieurs corporations, divers groupements importants offrent chacun leur aéroplane. Pourquoi n'y aurait-il pas également un aéroplane offert par les sténographes ?

» Nous sommes assez nombreux, je pense, pour pouvoir réaliser une telle idée.

» Le *Sténographe illustré*, sans vouloir en aucune façon diminuer le mérite de ses vaillants confrères, me paraît le plus désigné de tous pour prendre cette initiative.

» Que nous serions heureux, tous, de voir planer triomphant dans le ciel de France l'aéroplane des sténographes ! »

Nous remercions et nous félicitons en même temps notre collègue des beaux sentiments qu'il exprime, et aussi de la place qu'il veut bien assigner à notre organe pour prendre une pareille initiative.

Avant de prendre une décision, nous avons voulu soumettre cette idée à un certain nombre de nos collègues ; leur avis — conforme au nôtre — est qu'il ne nous serait pas possible de recueillir uniquement dans nos milieux les 15 000 francs qui seraient nécessaires pour offrir un aéroplane.

Cette difficulté ne vient nullement du manque de patriotisme des sténographes (français et françaises), mais du fait qu'il serait difficile, à Paris notamment, de toucher tous les intéressés.

D'autre part, à l'heure actuelle, un certain nombre parmi les plus généreux ont certainement versé leur cotisation dans les souscriptions déjà ouvertes.

Nous avons été avisé que dans plusieurs départements des Sociétés sténo-dactylographiques ont participé collectivement à ces souscriptions.

ARCHIVI DIGITALI



Cliché du *Sténographe illustré*.

Groupe photographique du Comité fondateur de l'association des sténo-dactylographes lyonnais

1re rangée (bas) : Mlle Michel, M. Poncet, Mlle Rouillet, M. Fontugne (*président*), Mme Avondo, MM. Vouthay, Avondo père.
2e rangée : M. Fleuret, Mlle Fontugne, M. Lourd, Mme Guillermin, MM. Guillermin, Salva.
3e rangée : MM. Michel, Nalliod, Nicolaï, Loup, Avondo fils.

LA MACHINE A ÉCRIRE ET L'AVIATION

Rien n'est plus curieux que de suivre les progrès que réalisent toutes les industries touchant l'aviation.

En effet, écrit l'*Aéro*, on s'ingénie chaque jour à rendre l'aéroplane plus pratique en y annexant tous accessoires susceptibles d'en faire un appareil vraiment moderne.

L'aéroplane, engin de guerre merveilleux, avait besoin d'un instrument spécial destiné à transcrire — seconde par seconde — les impressions de l'observateur qui accompagne toujours le pilote.

Il était nécessaire, en effet, que l'observateur, chargé de reconnaître la position de l'ennemi, les différentes configurations du terrain, les points spéciaux où les batteries d'artillerie pouvaient être postées sans difficulté et avec sécurité, puisse enregistrer immédiatement ses impressions, car les inconvénients de l'atterrissage, les distractions nombreuses qu'il provoque, pouvaient lui faire oublier momentanément les détails de ses observations qui — en temps de guerre — ont tous une importance considérable.

Tout cela vient d'être prévu par la Compagnie Remington, qui possède un modèle spécial de machine à écrire destiné à transcrire fidèlement et rapidement tout ce qui se voit.

Il était indispensable, pour qu'une machine puisse être pratiquement utilisée, qu'elle soit légère, facile à installer à bord d'un aéro, que l'impression de ses caractères soit parfaitement visible de l'observateur, devenu dactylographe, qu'elle soit construite d'une façon spéciale pour que les vibrations forcées dans le mouvement du moteur ne gênent en rien le mécanisme généralement délicat de la plupart des marques.

La *Remington* possède un modèle spécial pour l'aviation, à caractères Large Great Printer, c'est-à-dire dont l'impression peut se voir à longue distance, à clavier robuste, mais d'une souplesse telle qu'il est facile à l'opérateur de le faire manœuvrer, même par un froid très vif et malgré l'engourdissement des doigts.

Pour consacrer la réputation mondiale de cette machine, des expériences viennent d'être faites à Pau, sur le mono-biplace Blériot n° 21, type militaire piloté par l'aviateur Alfred Leblanc ; cet appareil s'est élevé à 500 mètres, ayant à bord un observateur transcrivant ses impressions avec toute la facilité voulue, malgré le froid, sur un dernier modèle de la *Remington*, ce qu'il eût été dans l'impossibilité de faire à la plume.

La Compagnie Remington tient une de ses machines à la disposition de MM. les aviateurs désireux de se rendre compte de son fonctionnement et de son utilité pratique.

ARCHIVIO DIGITALE OLIVETTI

AÉRO-CLUB DU BÉARN

SECRÉTARIAT

Les signatures ci-dessus ont été apposées avant l'envol sur la feuille en blanc.

Pau, 21 Mars 1912

Nous soussignés, certifions que les présentes lignes ont été écrites en plein vol sur une machine REMINGTON N° 10 à écriture visible adaptée spécialement sur l'appareil BLERIOT N° 21 TYPE MILITAIRE, à deux places et piloté par l'Aviateur ALFRED LEBLANC.

Commissaires de l'Aéro-Club de Béarn.

Vu pour légalisation de la Signature apposée ci-contre
Pau le 5 mars 1912.
Le Maire

ECOLE D'AVIATION
L. BLÉRIOT
PAU
(PONT-LONG)

Pau, le 191

AÉRODROME PRIVÉ

Je certifie que j'ai pu suivre avec la plus grande facilité la confection du certificat ci-joint exécuté, au cours d'un vol, sur la machine Remington N° 10 grâce à la visibilité parfaite et à la clarté de ses lettres à caractères spéciaux, et qu'elle est, je crois, appelée à devenir un précieux auxiliaire pour l'observateur obligé par les froids vifs à écrire toutes ses observations aux doigts engourdis et en un temps très court.

En outre, par la commodité pour l'opérateur de la manipulation de la machine Remington, je reconnais n'avoir en aucun moment été gêné dans mes mouvements de direction de mon Blériot 21, type militaire.

Pau le 1er Mars 1912

A. Leblanc

Vu pour légalisation de la Signature A. Leblanc apposée ci-contre
Pau le 5 mars 1912.
Le Maire

L'école normale technique

Au cours de la discussion du budget de 1912, le Parlement a voté cet article de loi relatif à l'enseignement technique, article 71 :

« Les sections normales préparatoires aux certificats d'aptitude, instituées par le décret du 22 février 1893 pour le professorat dans les écoles pratiques de commerce et d'industrie, seront groupées en une école normale de l'enseignement technique, dont le siège est fixé à Paris.

» Un décret rendu sur la proposition du ministre du Commerce et de l'Industrie déterminera les conditions de fonctionnement de l'école normale. »

Avant le vote, une longue discussion s'est engagée à ce sujet au cours de laquelle le ministre du Commerce a fait cette déclaration :

Il ne s'agit pas, comme on a paru le croire, de tout le problème de l'enseignement technique ; il s'agit, purement et simplement, de ces écoles pratiques aujourd'hui au nombre de 70 que la loi de finances du 26 janvier 1892 a rattachées au ministère du Commerce. Cette loi, dans son article 69, stipulait :

« Les écoles primaires supérieures professionnelles dont l'enseignement est principalement industriel ou commercial relèveront à l'avenir du ministère du Commerce et de l'Industrie, auquel elles seront transférées par décret, et prendront le nom d'écoles pratiques de commerce et d'industrie. »

C'est à l'occasion de ces écoles que le problème se pose, vous allez voir comment.

Lorsqu'elles ont été transférées au ministère du Commerce, on a dû y laisser le personnel enseignant de l'époque, qui était insuffisamment préparé, quel que fût son dévouement, à remplir la mission plus spécialement technique à laquelle il était désormais appelé.

Ce personnel comprend diverses catégories ; ce sont les professeurs, les chefs de travaux pratiques, les chefs d'atelier, les maîtres ou maîtresses auxiliaires, les maîtres-adjoints ou maîtresses-adjointes et les préposés à l'apprentissage. Le vote que vous êtes appelés à émettre concerne seulement la première catégorie, c'est-à-dire les professeurs, qu'il ne faut pas confondre avec les chefs de travaux ou d'ateliers.

Dans les écoles pratiques, l'enseignement qu'ils donnent est un enseignement général appliqué.

Ainsi, dans les écoles commerciales, ils enseignent la comptabilité, les langues vivantes, la législation commerciale, la géographie commerciale, la sténographie, la dactylographie.

Dans la section industrielle, ils enseignent les mathématiques, la mécanique, le dessin, l'électricité industrielle, la législation industrielle, l'hygiène industrielle, la physique et la chimie appliquées.

Vous voyez, Messieurs, dans quelle singulière erreur sont tombés ceux qui prétendaient juger la question sans la connaître. Ils ont cru que nous voulions former à cette Ecole normale des chefs d'atelier, alors qu'il s'agit de former des professeurs de sciences appliquées.

Le recrutement de ces professeurs tel qu'il existe aujourd'hui est-il bon ? Le recrutement que nous vous proposons serait-il meilleur ? Telle est la question.

Le recrutement se fait dans trois écoles. Au Havre, pour les femmes, une section commerciale et une section industrielle réunissent un nombre d'élèves absolument infime : deux élèves par année, qui sont perdues dans l'ensemble des élèves qui fréquentent l'école pratique.

A l'école des arts et métiers de Châlons, il y a sept élèves dans une année et huit dans l'autre.

A l'école des hautes études commerciales de Paris, il y a six élèves dans une année et sept dans l'autre

Ainsi, voilà de futurs maîtres qui sont appelés à coopérer à une œuvre commune, que vous connaissez, qui sont disséminés les uns dans une école pratique, les autres dans une école d'arts et métiers, ou à l'école des hautes études commerciales. L'instruction qui est donnée dans ces écoles, d'après les programmes, n'a rien à voir avec la formation des professeurs des écoles pratiques, vous en conviendrez, puisqu'il s'agit de former des élèves. Des jeunes gens, qui ont de dix-neuf à vingt-sept ans, se trouvent en contact, à l'école des hautes études commerciales, avec des jeunes gens de seize à dix-sept ans et, à Châlons, avec des jeunes gens de dix-huit à vingt ans, qui se préparent à une tout autre carrière. Les uns ont deux années d'études, les autres trois.

Vous voyez combien est défectueux le système employé pour le recrutement des maîtres qui nous intéressent. Ne saute-t-il pas à l'esprit de tous ceux qui s'intéressent à ces choses que des procédés aussi critiquables doivent être modifiés ?

Le gouvernement vous demande 30 000 francs.

Dans quelles conditions va-t-il les employer ?

L'école qu'il s'agit de fonder ne sera nullement, comme certains paraissaient le craindre, une école destinée à former dans le même moule des esprits qui doivent s'orienter différemment.

Loin de là ; dans notre école, nous prévoyons deux années : la première servira à la préparation technique des jeunes élèves maîtres qui entreront là sans diplômes, en justifiant des connaissances générales ; mais dans la deuxième année, la plus intéressante, seront admis notamment des élèves sortant d'écoles professionnelles, munis de diplômes garantissant leurs connaissances techniques et qui viendront se préparer à leur métier de professeurs.

Comment les formerons-nous ?

En les appelant à mettre en œuvre leurs connaissances acquises pour une utilisation pratique.

Le premier semestre comprendra des cours spéciaux, des conférences, des leçons d'application. On fera visiter par nos futurs professeurs des installations commerciales et industrielles et des musées ; on les affectera aux travaux d'un bureau commercial et aux travaux de laboratoire.

Dans le second semestre de cette année, qui est véritablement l'année de préparation spéciale, on leur fera faire un stage dans une école d'enseignement technique et un stage pratique dans un établissement commercial ou industriel.

C'est de cette manière qu'ils apprendront à donner une utilisation pratique à leurs connaissances générales, à enseigner dans les établissements techniques et à se pénétrer de l'esprit commercial et industriel à l'école des commerçants et des industriels chez lesquels ils auront été placés.

L'américain WIESE, champion du monde,

CONTRE

M. LEGRIS, recordman français de vitesse

Voici la copie d'une lettre que M. Legris vient d'adresser à M. Wiese et qu'il nous demande de publier :

MONSIEUR,

J'ai été ravi d'assister aux brillantes expériences que vous êtes venu faire durant l'établissement du record français de la minute, pour la compétition du prix Real que j'ai remporté.

Vous êtes un virtuose, puisque vous atteignez la vitesse de 230 mots à la minute ; moins habile, je n'ai pu faire que 218 mots bruts et 202 mots à la minute sur une phrase que la *Revue dactylographique* publiait il y a deux mois.

Parmi les nombreux témoins de nos performances, quelques chauvins ont fait remarquer que votre surprenante vitesse était le résultat d'un entraînement de deux années sur une même phrase, et que votre machine était spécialement établie pour favoriser ce genre d'expérience, alors que ma *L. C. Smith et Bros* était



Photo Félix, Paris. Cliche *Revue dactylographique.*

M. EDOUARD LEGRIS, STÉNOGRAPHE, RECORDMAN FRANÇAIS DE VITESSE

Photographié à côté de sa machine à écrire le lendemain du jour où il a battu le record.

ARCHIVI DIGITALI OLIVETTI

du type commercial ordinaire non modifié pour course. Ces mêmes chauvins ont prétendu qu'avec une année de plus d'entraînement je pourrais me rapprocher de votre vitesse, et à l'appui de cette affirmation ils ont manifesté leur désir de nous opposer l'un à l'autre au cours de 1913.

Puisque vous me ferez l'honneur d'une rencontre, voulez-vous que nous en arrêtions dès maintenant les conditions, car nous sommes aussi désireux l'un que l'autre de nous présenter dans notre meilleure forme.

Voici comment j'envisagerais ce match :

PREMIÈRE MANCHE

Pour le titre de *Champion du monde de vitesse*, une, deux, trois, quatre ou cinq minutes à votre choix pour le plus grand nombre de frappes.

DEUXIÈME MANCHE

Pour le titre de *Champion du monde 1/2 fond*, une demi-heure ou une heure à votre choix pour le plus grand nombre de mots. Texte français connu ou inconnu, copie ou dictée à votre choix.

J'indique texte français, car c'est la seule langue que je connaisse alors que vous en possédez plusieurs.

Conditions : 1° Ce match devra avoir lieu à Paris, car ma situation ne me fournirait ni le temps ni le moyen d'un déplacement coûteux. Vous n'y trouverez d'ailleurs aucun inconvénient puisque votre profession est précisément de circuler autour du monde, aux frais de la marque qui vous fait faire ces démonstrations de vitesse.

2° Tirage au sort de nos machines par le jury dans les stocks de nos marques respectives, une heure avant le match. Les mécaniciens auront ainsi suffisamment le temps de vérifier des appareils qui ne devront pas être modifiés pour course, et rester absolument semblables aux modèles livrés journellement à la clientèle.

Je pense qu'en pratiquant ainsi, le public reconnaîtra que nos expériences présentent un intérêt réel, et c'est le but que nous devons poursuivre.

Voulez-vous me faire connaître votre opinion sur ce qui précède?

En attendant l'honneur de vous lire, je vous prie d'agréer mes meilleurs sentiments.

E. LEGRIS,
recordman français de vitesse.

Dictographe et sténographe

Un de nos abonnés nous communique cette note parue dans la *Dépêche de Tours :*

Une conférence sur la sténographie, son utilité au point de vue commercial, sera faite sous les auspices de l'Association sténographique unitaire.

La date de cette intéressante causerie est subordonnée à l'acceptation du représentant de la machine à dicter et reproduire la correspondance, qui a fait une exhibition dernièrement à la Chambre de commerce, et dont le conférencier sollicite le concours pour une démonstration contradictoire.

Tous les commerçants, industriels, sténographes, etc., puiseront dans cette conférence, nous en sommes persuadés, des renseignements utiles.

Cette causerie sera gratuite et suivie d'attractions. Des surprises seront distribuées aux dames.

Tribune des abonnés

— Un de nos abonnés de Lyon demande l'adresse

a) d'une maison fournissant les machines permettant de plier les lettres et de les mettre sous enveloppe.

b) d'une machine à copier rotative pratique.

Les réponses que l'on voudra bien faire à ces demandes seront publiées sous cette rubrique dans le ou les numéros qui suivront.

***

Un de nos abonnés de Paris, M. Cominet, désirerait connaître « une formule de vernis correcteur de stencils bonne qualité et la manière de le préparer ».

Machines à calculer

De notre correspondant anglais :

Les machines à calculer X et X de Seidel et Naumann Dresden, dont M. Roux est le concessionnaire pour la France et les colonies, sont représentées à Londres, 23, Wormwood Street.

Cette rue est située au centre des banques et maisons commerciales, qui pour la plupart emploient des machines à calculer.

***

La vente pour le Royaume Uni de la machine à additionner *Tourtel* dont nous parlons ailleurs est faite par une maison des plus importantes du commerce de machines à calculer de l'Angleterre.

Cette maison représentait jusqu'à ces derniers temps une machine à calculer du système Thomas, fabriquée en Allemagne.

***

Les machines à calculer *Tim* et *Unitas*, bien connues en France, viennent d'ouvrir un bureau de vente à Londres, au 10, Norfolk Street.

ARCHIVI DIGITALI OLIVETTI

202 MOTS A LA MINUTE

Telle est la vitesse obtenue par le champion français le 24 mars 1912

Le tournoi organisé entre les dactylographes français sous les auspices de la *Revue dactylographique* a eu lieu le dimanche matin 24 mars dans une salle des grands boulevards (salle de réunion du café Véron, 13, boulevard Montmartre).

Des invitations avaient été envoyées aux représentants du monde de la mécanographie.

C'est devant une assistance de professionnels et de spécialistes que ces épreuves ont eu lieu.

Quelques-uns même étaient venus de province pour y assister.

Plusieurs représentants de la presse y sont également venus. M. François, président de la *Chambre syndicale de l'organisation commerciale*, avait bien voulu accepter la présidence de ce tournoi.

Parmi ceux que nous avons reconnus, citons : M. Mamet, qui a généreusement doté de prix en espèces ces diverses épreuves professionnelles, MM. G. et M. Ravisse, éditeurs de « Mon Bureau ». M. Delpy, qui avait accepté en 1907 les fonctions de secrétaire du grand championnat d'endurance.

Plusieurs maisons de machines à écrire étaient représentées : *Adler*, *Continental*, *Japy*, *Oliver*, *Remington*, *Smith Bros*, *Smith Premier*, etc.

MM. Courtois, Fleury, Dauphin, Soubiran, Roffé, Garrigue, Vidrovitch, Feigel, Carl, Zimmer, Desmarets, Bertrand, Arnal, Proux, Gasnier, Sournet, Guerry, Gogue, Artigue, Pelissier, Olivier, Borderie, Louvrier, Bernot, Fouquet, Légé, Dubois, etc., etc.

L'assistance comptait également un certain nombre de dames et de demoiselles parmi lesquelles quelques professionnelles dactylographes : Mlles Aron, Borie, Courties, Duclos, Fauvel, Guillot Julienne, Marty, Renard, Salles, etc.

Avant l'épreuve, M. Navarre, après avoir remercié l'assistance, dit sommairement le but poursuivi en organisant ces tournois. Il félicite et remercie particulièrement la Compagnie Real qui a voulu donner l'exemple en donnant des prix en espèces sans autre condition que celle d'indiquer le nom du donateur. Il espère que cet exemple sera suivi, et il exprime l'espoir de voir se constituer sur des bases très larges une Commission qui présiderait à l'organisation de semblables épreuves dont celle d'aujourd'hui n'est que la première d'une série.

M. Navarre dit ensuite comment cette épreuve a été faite dans plusieurs villes de province. Il communique les procès-verbaux et les attestations fournies par les concurrents qui ont participé à ce record.

Un plus grand nombre y auraient pris part en province s'ils avaient bien compris les conditions. Des précisions nouvelles seront données pour les prochaines épreuves auxquelles les dactylographes peuvent participer.

Les vitesses des concurrents

Voici d'ailleurs les vitesses déclarées par les candidats ci-après devant les jurys locaux composés d'au moins trois personnes et acceptés par la Commission des concours de la *Revue dactylographique*.

M. Ransan	95 mots	M. Legagneur	123 mots
Mlle Sauvé	95 »	M. Dufour	125 »
M. J. Martin	98 »	M. Baron	125 »
M. Larrieu	102 »	M. Rouzies	128 »
Mlle Lepage	107 »	M. Dufaure	130 »
M. Girard	108 »	M. de Peyre-	
M. Marty	110 »	longue	135 »
M. Morat	112 »	M. Triouleyre	112-140
M. Dulong	115 »	M. Gogue	140 »
M. Durand	118 »	Mlle Fouquet	plus de 150
M. Roche	118 »	M. Touzeau	plus de 150
M. Gauthier	120 »	Mlle Lacoste	plus de 150
M. Cochand	121 »	Mme Briat	plus de 150
M. Moreau	123 »	M. Legris	plus de 150
M. Carrier	123 »		

L'épreuve consistait dans la copie d'une phrase mise au concours il y a trois mois dans la *Revue dactylographique*. Trois chronométreurs contrôlaient le temps.

Pour éviter aux candidats de province un inutile voyage, tous ceux qui avaient déclaré une vitesse inférieure à 150 mots ont été prévenus que plusieurs candidats avaient dépassé cette vitesse, et que selon toute vraisemblance, l'expérience définitive confirmerait, à quelques unités près, les résultats annoncés.

ARCHIVI OLIVETTI

C'est donc entre les sept premiers candidats seulement que s'est disputé le record.

Il nous a été agréable de constater que chacun était l'opérateur d'une marque différente.

La *Revue*, tout en reconnaissant l'intérêt que le succès présente à tous les points de vue pour chaque type de machine, ne veut s'occuper que des opérateurs.

Que chaque marque de machine prépare, entraîne ses plus habiles professionnels pour des concours publics, annoncés à l'avance, c'est le droit absolu de chacune d'elles.

Il est possible qu'un jour la *Revue*, répondant aux sollicitations de plusieurs maisons, organise un concours de marque. Dans ce cas, un règlement différent, approprié au but poursuivi, serait adopté.

Résultats de l'épreuve

Voici les résultats :

Le record de la minute est détenu par M. *Edouard Legris*, qui a écrit 9 lignes pleines à 70 divisions plus un tiers de la dixième ligne, soit au total 218 mots bruts avec 16 erreurs de frappe (portant plus particulièrement sur trois lignes).

Cela constitue une vitesse nette de 202 mots représentant 670 frappes dans une minute.

Aucun opérateur français n'avait encore atteint cette remarquable vitesse.

Détail qui intéresse les marques de machines: il a changé de modèles depuis quelques mois à peine. Séduit par la rapidité de la *Smith Bros*, il s'est entraîné sur cette machine dont il vient de démontrer les qualités par une superbe performance.

En deuxième rang — avec, il est vrai, un écart important — s'est classée Mlle Berthe Fouquet, opératrice de la *Smith Premier*. Deux fautes de frappe seulement.

Mme Briat sur *Oliver* et Mlle Lacoste sur *Adler* se sont classées ensuite, avec une moyenne de 150 mots de la phrase donnée.

Il est juste de reconnaître que ces candidates n'avaient pas suffisamment répété la phrase dont elles se sont servies dans ce concours. Tout en proclamant la virtuosité du recordman de la minute dont elles ne croient pas pouvoir atteindre la vitesse, elles espèrent se rapprocher davantage du chiffre qu'il a obtenu.

MM. Touzeau, de Peyrelongue, ont obtenu aussi d'intéressants résultats.

Signalons qu'un candidat s'est trouvé dans l'impossibilité de prendre effectivement part à l'épreuve, un accident étant survenu à sa machine.

Réponse à une objection

Répondons ici par avance à une objection que ne manqueront pas de faire ceux qui, plus habiles à critiquer qu'à agir, et ceux qui ne regardent la chose que par les petits côtés ou qui sont insuffisamment informés.

— C'est porter tort aux dactylographes que de laisser croire à leurs employeurs que l'on peut faire 200 mots à la minute, alors que la plupart ne peuvent faire couramment que du 50 mots.

— Erreur profonde, répondrons-nous; d'abord l'employeur, le patron est aujourd'hui plus au courant qu'il ne l'était il y a quelques années, la dactylographie s'étant répandue.

S'il ne l'est pas et que par hasard il lui prenne la fantaisie d'avoir à son service un ou une de ces dactylographes qui atteignent les hautes vitesses dont nous parlons ci-dessus, il apprendra bien vite que ce ne sont pas des copistes à 80 francs par mois. Il faudra qu'il y mette le prix et qu'il paye cher ces opérateurs recherchés. Ce n'est pas cela qui peut s'appeler nuire à une profession ni moralement ni matériellement.

Une profession quelconque n'a jamais été diminuée lorsqu'elle a produit ses virtuoses. Ils élèvent le niveau, ils contribuent à faire hausser les salaires.

Si d'aventure quelques non-valeurs en souffrent, nous serions tentés de dire que c'est un bien dans l'ensemble.

Evidemment si nous nous contentions de faire uniquement des épreuves d'un record à la minute, on pourrait avec quelque apparence de raison estimer que le problème dactylographique est incomplètement résolu.

Il n'entre point dans notre esprit de nous borner à cette épreuve.

N'avons-nous pas d'ailleurs pris l'initiative d'organiser, il y a quelques années, un championnat d'endurance (quatre heures), qui a permis de déterminer des moyennes de vitesse utile.

Cette épreuve pratique n'a jamais été tentée ailleurs sur d'aussi larges bases ni en Europe ni en Amérique.

Nous désirons pouvoir donner satisfaction à tous les genres d'opérateurs et montrer des résultats pratiques à côté des résultats théoriques.

Méthode et entraînement

Ce n'est point dans trois mois — les fameux trois mois d'alléchantes affiches — que l'on ar-

ARCHIVI DIGITALI OLIVETTI

rive aux résultats qui ont été contrôlés dans le record dont nous donnons le compte rendu. M. Legris, le recordman de la minute, n'est plus un tout jeune homme. C'est un père de famille de quatre enfants qui depuis de longues années pratique avec méthode et entraînement la machine à écrire.

Le brillant résultat qu'il obtient aujourd'hui est dû à son effort constant.

Le champion du monde

L'épreuve du record à la minute a eu la bonne fortune de se faire devant M. Wiese, dont la *Revue dactylographique* de février 1911 a publié le détail des performances qu'il est venu accomplir pour la première fois en Europe.

L'Américain M. Wiese, la plupart de nos lecteurs le savent, est à l'heure actuelle le champion dactylographe du monde.

Présentement en tournée en Europe, il nous a fait l'honneur étant de passage à Paris d'assister à cette réunion professionnelle.

Le règlement lui interdisait en tant qu'étranger de participer au concours réservé aux opérateurs français.

A l'issue des épreuves, auxquelles il a pris grand intérêt, il s'est prêté de la meilleure grâce à des essais et des expériences diverses qui ont fait ressortir ses remarquables qualités d'opérateur. Au cours d'un essai, il a écrit 11 lignes pleines de 70 divisions dans une minute, près de deux lignes de plus que le champion français.

Néanmoins, celui-ci croit pouvoir, avec un entraînement méthodique, augmenter sa vitesse actuelle, et il espère l'année prochaine se mesurer avec son remarquable collègue américain.

On devine, avec tout cela, l'intérêt qu'a présenté la journée du 24 mars. Nous espérons lui donner un lendemain.

La phrase française et la phrase américaine

Voici la phrase qui sert aux champions américains pour accomplir les performances de rapidité qui jusqu'ici paraissaient phénoménales.

It is the duty of the man to do me a turn and if he can he will do it.

Après le concours de la *Revue dactylographique*, les Français possèdent une phrase courante qui favorise d'une façon particulière les records de phrase répétée comptés au mot.

Voici la phrase qui a gagné le prix Real, *50 francs en espèces.*

Si le roi a dit oui, il y a du bon, car il y a un an il a ri et dit non.

La première donne 20 mots à la ligne de 70 divisions ; celle-ci, pour la même longueur, donne 23 mots.

Le gagnant est M. Davy, dactylographe à la maison de cycles et automobiles Peugeot, à Paris.

ARCHIVI DIGITAL OLIVETTI



M. WIESE, CHAMPION DACTYLOGRAPHE DU MONDE

Dans les Maisons de Mécanographie.

INFORMATIONS ET COMMUNIQUÉS

La machine à écrire au Maroc

Une commande de 350 Smith Premier

Le Maroc, qui est resté jusqu'à ces derniers temps si fermé aux Européens, va entrer maintenant dans l'orbite des nations civilisées.

A la suite des événements politiques qui sont présents à la mémoire de tous, la France a acquis le protectorat de l'empire marocain que M. Regnault va signer prochainement avec le sultan.

Nul doute que la civilisation ne pénètre rapidement dans ce pays dans lequel, il y a quelques années encore, aucun explorateur ne s'aventurait sans danger.

Un indice de l'invasion du progrès moderne dans ce pays, c'est l'introduction de la machine à écrire.

Nous avons publié, il y a deux ans, une fort intéressante statistique de M. Ch.-René Leclerc sur cette question.

Cette semaine, M. Kahn, directeur de la *Smith Premier* pour la France, nous a appris qu'il venait de passer un marché de 350 machines à écrire *Smith Premier*, destinées au Maroc.

Nous sommes heureux d'enregistrer une semblable nouvelle.

Démenti formel de la Smith Premier

La direction générale de la Compagnie *Smith Premier* nous prie d'informer sa nombreuse clientèle que, contrairement à certaines affirmations intéressées, auxquelles elle oppose un démenti formel, elle n'a jamais eu l'intention de cesser la vente de ses machines.

La direction générale pour la France est toujours 89, rue de Richelieu, Paris.

Les machines à écrire dans les écoles

La *Smith Premier* est l'une des machines à écrire les plus anciennes et les plus appréciées. Nous n'en voulons pour preuve que les succès constants qu'elle ne cesse de remporter.

Durant le mois dernier, plusieurs commandes nouvelles ont été données par le ministère de l'Instruction publique à la *Smith Premier*.

Citons notamment celles qui ont été commandées pour les écoles de garçons de Lens, de Tours, d'Ussel, et les écoles de jeunes filles du Dorat et de Mayenne.

***

La *Remington* nous signale dans cet ordre d'idées ses succès. Le ministère lui a transmis depuis le commencement de l'année plusieurs ordres importants dont un la semaine dernière de 18 machines destinées aux écoles.

La Smith Bros

D'une communication reçue de la Compagnie L. C. Smith de Syracuse (New-York), la maison L. C. Smith et Bros vient d'être nommée fournisseur exclusif du département du Trésor (ministère des Finances) des Etats-Unis, le département le plus important de cette Confédération.

Le contrat couvre la fourniture exclusive aux services suivants :

Tous les services des domaines.
Tous les inspecteurs, contrôleurs, agents du Trésor.
Le contrôleur des postes.
L'imprimerie et la lithographie nationales.
Le service intérieur du directeur général et de l'inspecteur du Trésor.
Le contrôleur des fonds et des revenus intérieurs.
Le service des sauvetages.
La division des prêts et viagers.
La division de la santé publique et du service des hôpitaux maritimes.
La division des fonds publics.
Le division des fonds secrets.
Le contrôleur de l'architecture.
Le trésorier général et la Banque nationale.

La Corona

D'Amérique nous arrive la nouvelle de la construction d'une machine à écrire pliante qui portera le nom de *Corona* (la couronne).

Il s'agit, croyons-nous, d'un nouveau modèle perfectionné de la *Standard Folding*, machine à écrire pliante, très facile à transporter pour le voyage.

ARCHIVIO DIGITALE OLIVETTI

M. Pajot

M. Pajot, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, ne quitte pas la rue Richelieu, « rue de la Mécanographie ».

Il occupe actuellement le poste de directeur commercial de la maison Fichet qui fabrique les coffres-forts bien connus.

L'Isographe Delpy

Ceux qui connaissent cet excellent appareil ne seront pas surpris de la nouvelle suivante que nous venons d'apprendre.

« Par décision ministérielle, M. Delcassé, ministre de la Marine, a prescrit l'emploi exclusif de l'*Isographe Delpy* dans ses bureaux, ceux de la flotte, des arsenaux et toutes les escadres. »

L'*Isostyle* rotatif du même inventeur se vend aussi de plus en plus en raison des sérieux perfectionnements du dernier modèle n° 8, qui en font un duplicateur de tout premier ordre.

Les « Machines comptables » Underwood

Nous venons de recevoir le dernier catalogue de l'*Underwood*, toujours luxueusement présenté.

Il est consacré aux « machines comptables » (Billing machines) permettant de faire les factures et leurs débits, les relevés, ordres et spécifications, bordereaux, chèques, effets, bilans, balances, cartes, fiches.

De ces machines nous avons décrit l'année dernière l'un des modèles, celui de la machine à écrire et à additionner, dès qu'il arriva à Paris.

Depuis cette époque, la machine Adding *Underwood* a été adoptée par la Banque de France.

Nous aurons à décrire une nouveauté dans la mécanique de la machine à écrire, c'est la machine *Underwood* automatique.

On comprendra qu'il ne s'agit pas d'un jouet lorsqu'on saura que l'équipement complet (comprenant la perforatrice, la machine automatique à commande électrique avec son moteur et son compresseur, le mouvement automatique d'enroulement des bandes et une dactylotype n° 5) coûte 4 300 francs.

Agrandissements

Nous apprenons que l'*Underwood*, à l'étroit dans ses locaux administratifs et directoriaux situés boulevard des Italiens, est sur le point de s'agrandir.

Les nouvelles installations de la Compagnie Remington

En raison de l'augmentation considérable des affaires qui s'est dessinée dans cette maison pendant l'année 1911, celle-ci s'est trouvée dans la nécessité absolue, non seulement d'augmenter son nombreux personnel, mais encore d'agrandir différents services, ses vastes locaux du boulevard des Capucines étant devenus insuffisants.

C'est ainsi qu'en septembre dernier, elle installa son école, avec tout le confort moderne, au numéro 28 de la rue de Grammont, dans un local capable de recevoir — avec l'organisation actuelle des cours — cinq cents élèves par jour.

Malgré cela, et les affaires augmentant toujours dans des proportions notables, la Compagnie *Remington* dut encore se décider à transporter ses services « mécaniques », « expéditions » et « stock », au numéro 64 de la rue de la Victoire, dans un immense local où tout a été prévu, tant pour la livraison et l'expédition rapide des marchandises, en vue de satisfaire sa nombreuse clientèle, que pour l'hygiène du personnel. En résumé, la *Remington* a créé un atelier modèle, digne de sa réputation.

ARCHIVI DIGITALI OLIVETTI

La lettre à 0 fr. 10 franco-britannique

On sait qu'il est toujours question d'abaisser le prix de la correspondance postale entre la France et l'Angleterre à 0 fr. 10. Les pourparlers engagés à ce sujet n'ont pas encore abouti, mais il est curieux de constater qu'une pareille convention existe depuis peu entre la France et l'Angleterre en ce qui concerne leurs colonies, beaucoup plus éloignées des métropoles que Calais de Douvres.

Depuis le 1er janvier 1912, toute lettre venant des établissements français de l'Océanie à destination de la Nouvelle-Zélande est soumise à la taxe de 0 fr. 10 par 20 grammes ou fraction de ce poids, au lieu de 0 fr. 25 pour les 20 premiers grammes ou fraction de ce poids, et 0 fr. 15 pour chaque unité supplémentaire de 20 grammes ou fraction de ce poids en sus.

Toute lettre venant de la Nouvelle-Zélande à destination des établissements français de l'Océanie paye la taxe de 1 penny (10 centimes de franc) par once (28 gr. 349) ou fraction de ce poids, et 1 penny et demi (15 centimes de franc) pour chaque once supplémentaire ou fraction de ce poids en sus.

Cette mesure toute récente prépare, on le voit, la réforme postale universellement attendue entre la France et l'Angleterre pour leurs rapports de continent à continent.

LES A-COTÉS DE LA MÉCANOGRAPHIE

L'AGENCEMENT DU BUREAU MODERNE

Nous voulons présenter à nos lecteurs — et cela périodiquement — « quelques systèmes et agencements de bureaux, destinés à faciliter, simplifier et améliorer le travail », pour employer les expressions mêmes des organisateurs de la Chambre syndicale de l'organisation commerciale constituée en janvier dernier.

Parlons aujourd'hui de l'éclairage du bureau moderne.

Ménager ses yeux, ménager son temps et ménager son budget, telles sont les trois solutions que cherche à résoudre le système d'éclairage dont nous parlons ci-après.

Nous supposons tout d'abord que la préférence est accordée au gaz sur l'électricité.

On peut dire que, pour Paris, on économise 0 fr. 15 à l'heure par chaque bec de gaz qui est employé en remplacement de l'électricité. Supposons, par exemple, pour avoir la même intensité lumineuse, un bec à incandescence donnant 70 bougies, et, parallèlement, un groupe de 7 lampes à incandescence ordinaire de 10 bougies, donnant également 70 bougies. La consommation à l'heure sera de 100 litres de gaz contre 245 watts, et la dépense, 0 fr. 02 pour le gaz (qui coûte à Paris 0 fr. 20 le mètre cube) contre 0 fr. 17 pour l'électricité (qui revient à 0 fr. 07 l'hectowatt).

Le seul reproche qu'on pouvait, hier encore, adresser au gaz de houille employé pour l'éclairage était de ne pouvoir, comme l'électricité, s'allumer et s'éteindre *instantanément* et *à distance*.

Fig. M

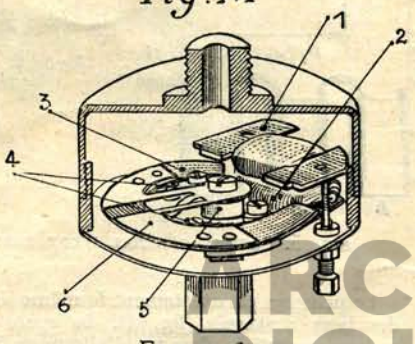

Fermeture

Fig. N

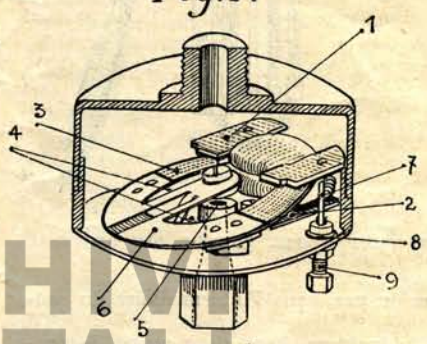

Ouverture

Depuis plusieurs années, les inventeurs cherchaient une solution satisfaisante à ce délicat et important problème, car c'est sous ce rapport de la commodité pratique que résidait la principale cause d'infériorité de l'éclairage au gaz vis-à-vis de l'éclairage électrique. N'avoir qu'à manœuvrer un commutateur ou appuyer sur un bouton pour provoquer l'allumage d'un ou de plusieurs becs constitue, en effet, un avantage qui devient une source importante d'économie dans une administration ou un établissement industriel, non seulement en supprimant la main-d'œuvre nécessaire pour l'allumage, au moment voulu, des diverses parties de l'installation, mais surtout en évitant le gaspillage de lumière qui se produit fatalement par le fait du personnel qui tantôt allume prématurément les becs, tantôt oublie de les éteindre, les laissant brûler parfois plusieurs heures sans nécessité.

Néanmoins, les systèmes créés jusqu'à ce jour pour l'allumage et l'extinction automatiques du gaz à distance n'avaient pas reçu de très nombreuses applications, en raison de leurs graves inconvénients. On leur reprochait notamment des ratés fréquents et une détérioration rapide des électrodes destinés à produire l'inflammation.

Dans les dispositifs employant jusqu'à ce jour le fil ou la mousse de platine, sous forme de spirale, cette spire de platine était exposée à une détérioration très rapide, parce qu'elle restait dans la flamme pendant un temps plus ou moins long après l'allumage, ce qui provoquait rapidement sa calcination et l'oxydation de ses attaches.

Au bout de peu de temps se produisaient alors des ratés d'allumage qui devenaient de plus en plus fréquents, et, finalement, les appareils ne fonctionnaient plus.

Il convient de voir comment ce grave inconvénient a été écarté dans un modèle nouveau d'allumeur-extincteur de gaz à distance, l'appareil système « Goté ». Ce système comporte deux organes essentiels : l'*obturateur* (fig. 1 et 2) et l'*allumeur* (fig. 3 et 4).

L'*obturateur* est le mécanisme produisant automatiquement, par simple pression sur un bouton, le passage du gaz vers le ou les becs à allumer ou son interception.

Il se compose d'une valve à rotule (5) et d'une pièce (3) en forme de fer à cheval montée sur pivots constituant un aimant permanent et d'un jeu d'électro-aimants (1 et 2).

La rotule est montée sur la pièce flexible (4), laquelle est rivée à la pièce mobile (3). L'étanchéité est parfaite, car la rotule est maintenue sur son siège avec pression par la pièce flexible (4).

Le fonctionnement du mécanisme est le suivant : en appuyant sur le bouton dit « d'allumage », les électro-aimants (1 et 2) sont parcourus par un courant électrique qui aimante les armatures entre lesquelles se trouvent engagées les extrémités de l'aimant permanent (3).

En vertu de la loi de répulsion des pôles de même signe et d'attraction des pôles de signe contraire, ces extrémités reçoivent une impulsion qui fait basculer la pièce (3) et entraîne l'ensemble vers l'armature (1).

Lorsqu'on cesse d'appuyer sur le bouton, le courant ne traverse plus les bobines (1 et 2) ; mais la pièce (3), du fait de son aimantation, qui est permanente, ne peut quitter d'elle-même l'armature vers laquelle elle a été attirée. La soupape reste donc ouverte. En appuyant sur le bouton d'extinction, le phénomène inverse se produit, la pièce (3) est attirée brusquement vers l'armature (2). La valve est fermée hermétiquement.

Cette simplicité de mouvement, réalisée par l'action d'un jeu d'électro-aimants sur un aimant permanent,

ARCHIVE DIGITALE OLIVETTI

répond à toutes les exigences et offre un maximum de garantie avec facilité de réglage ; l'encombrement est restreint et le mécanisme inusable, puisque l'aimant ayant ses pôles toujours armés par l'une des deux armatures (1 ou 2) ne peut se désaimanter.

Le dispositif précédent est complété par l'adjonction d'un bouton dit « de secours », très en vue, qui per-

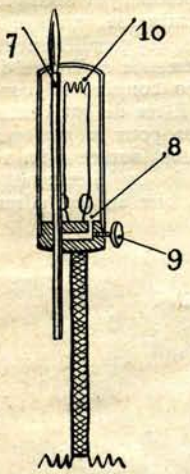

FIG. 3. POUR BEC DROIT

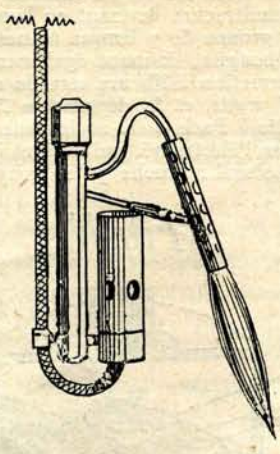

FIG. 4. POUR BEC RENVERSÉ

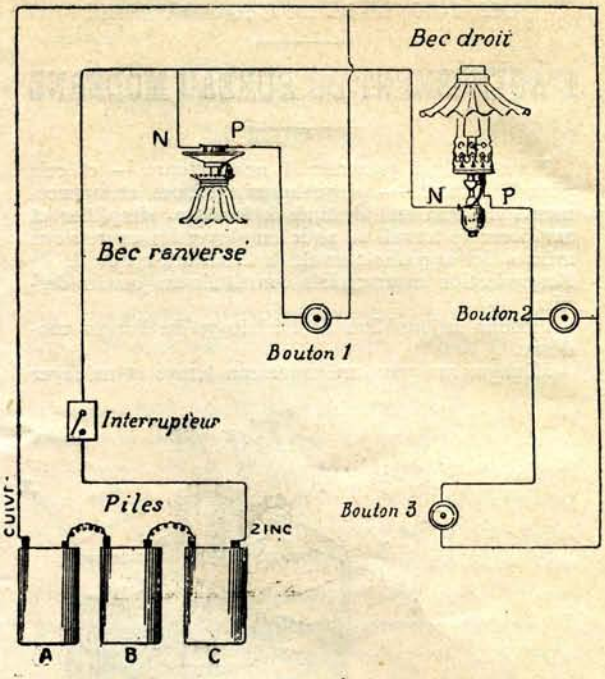

FIG. 5. SCHÉMA GÉNÉRAL D'UNE INSTALLATION

met l'ouverture du gaz, sans l'intermédiaire du courant.

Le rôle de l'obturateur étant simplement de provoquer ou d'intercepter le passage du gaz, un seul de ces appareils suffit pour l'installation d'un nombre quelconque de becs devant être allumés ou éteints à la fois ; il faut, au contraire, dans tous les cas, un allumeur pour chaque bec.

L'*allumeur* breveté du système « Goté » mérite une description détaillée. La figure 3 représente l'allumeur pour becs droits, et la figure 4 l'allumeur pour becs renversés.

On produit l'allumage d'un jeu de gaz en se servant d'un fil de platine (10) porté à température convenable par le courant électrique des piles et par l'action du gaz lui-même. Ce fil de platine relie les extrémités de deux tiges de prise de courant se prolongeant en deux conducteurs. Le courant est amené des piles à ces fils isolés sous tresse ignifugée, par la même pression de bouton qui a provoqué la levée de la soupape de l'obturateur. Le passage du courant dans le fil de platine porte ce dernier au rouge ; en même temps, le gaz pénètre dans le brûleur par les orifices (7 et 8).

L'orifice (8), très petit, donne passage à une quantité minime de gaz, qui se mélange à l'air arrivant par les orifices extérieurs du carburateur. Ce mélange d'air et de gaz fait explosion au contact du fil de platine, ce qui a pour effet d'allumer le jet de gaz sortant par l'orifice 7. Mais cet orifice est situé plus haut que le fil de platine : ce dernier ne se trouve donc à aucun moment dans la flamme. Il ne peut, par conséquent, être détérioré par celle-ci, comme cela peut arriver dans les appareils construits jusqu'à nos jours.

C'est dans cette particularité que réside la supériorité essentielle du système « Goté », avec lequel il ne peut se produire aucun raté d'allumage, et dans lequel la durée de la spire de platine est pratiquement illimitée.

On règle très facilement les proportions de gaz et d'air du mélange chargé de provoquer l'explosion, à l'aide de la vis (9), qui permet de laisser passer plus ou moins de gaz par l'orifice (8).

Le principe est exactement le même dans l'allumeur des becs renversés (fig. 4). La seule différence est qu'on conduit la flamme d'allumage jusqu'au manchon par une rampe percée de petits trous, et que le bec renversé doit être muni d'un dispositif ou raccord isolateur de chaleur, formant écran entre la chaleur dégagée par le bec et l'appareil, et préservant ainsi de tout excès de température les enroulements de l'électro-aimant.

En résumé, l'appareil « Goté », d'un encombrement très réduit (15 $^{m}/^{m}$ de hauteur sur 48 $^{m}/^{m}$ de diamètre) fonctionne sous 2 volts avec un courant de 6/10 d'ampère. Ce qui fait une force électrique un peu supérieure à un watt.

L'installation d'un appareil est identique à celle d'une sonnerie électrique dans laquelle la sonnerie est remplacée par l'appareil.

Trois éléments de sonnerie à zinc circulaire suffisent pour une installation de 1 à 20 appareils.

Le schéma ci-contre permet de reconnaître les emplacements respectifs des différents organes de l'installation.

Les 3 piles A B C sont montées en série, c'est-à-dire le zinc de A au cuivre de B, le zinc de B au cuivre de C, etc.

Un fil partant de la borne zinc de la pile C est relié à toutes les bornes N des appareils.

Un fil partant de la borne cuivre de la pile A est relié à tous les boutons. Enfin, chaque bouton est relié par un fil direct à la borne P de l'appareil qu'il commande.

Nous avons représenté le bec renversé commandé par le seul bouton (1), et le bec droit commandé par deux boutons (2 et 3) qui peuvent être placés à des distances quelconques et qui permettent d'allumer ou d'éteindre le même bec en des endroits différents.

Une démonstration pratique sera faite à nos lecteurs par M. Ginet, 12, boulevard Saint-Germain, à qui ils devront s'adresser pour renseignements détaillés sur ce pratique système d'éclairage.

M. Ginet s'occupe depuis longtemps de la mécanographie ; ses installations modernes de bureaux sont très appréciées.

CH. AULONG.

ARCHIVI DIGITALI OLIVETTI

Le cours de mécanique de la « Revue dactylographique » (1)

(*Suite.*)

XV

L'examen de cette partie dans les *Remington* et *Calligraphe* nous a présenté des leviers longs dans lesquels, ainsi que je l'ai déjà expliqué, il y avait un double mouvement pour l'interlignage et le retour à la ligne.

M. Yost, dans la première machine à son nom, introduisait un dispositif tendant à réduire ces deux mouvements en un seul ; il est juste d'indiquer qu'il

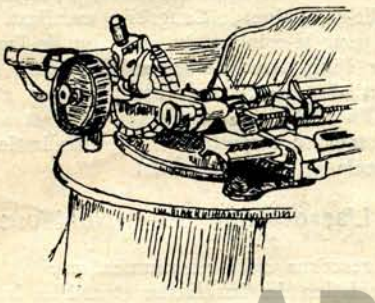

FIG. 38

n'y avait pas réussi. Ce dispositif a été appliqué aussi aux numéros 4 et 10 de cette marque. La figure 38 représente un des modèles n° 10 vu en bout. Le grand levier est devenu une petite manette pourvue d'un mouvement de rotation de gauche à droite. Cette manette est prolongée par un petit arbre placé dans son axe qui pénètre d'abord dans un palier relativement long, que l'on voit à l'avant de la machine. Cet



FIG. 39

arbre et sa manette sont constamment sollicités de revenir à gauche par un ressort à boudin placé à l'intérieur du palier. A son extrémité, et après avoir dépassé l'axe du cylindre, il se relève pour porter le cliquet.

Il est facile de comprendre que toute giration de l'axe de gauche à droite amènera ce cliquet en prise avec une dent du rochet et que, l'effort se continuant, le cylindre sera obligé de tourner.

Le cliquet, libre autour de son axe, se prolonge à sa partie supérieure pour venir reposer sur le dispositif du changement d'interligne. (Voir fig. 39.) La pièce à trois dents représentée, dont le bas sert d'axe à l'arbre de la manette, a un secteur surmonté d'un bouton moleté pourvu d'un ergot à sa partie inférieure, bouton constamment sollicité par un ressort intérieur. Ce secteur porte à gauche une partie plane servant de repos au cliquet. A la numération 1, le cliquet très rapproché du rochet prendra, dès sa mise en mouvement, la première dent du rochet, et son mouvement de rotation sera arrêté presque aussitôt par le bâti qui le coincera entre lui et le rochet.

Le bouton moleté étant déplacé et posé sur 2 ou 3, le cliquet reviendra non seulement en arrière, mais aura son angle d'attaque relevé ; il prendra donc des dents plus hautes et fera tourner le cylindre de 2 ou 3 dents avant d'être coincé entre le bâti du chariot et le rochet.

Le ressort à galet destiné à maintenir le cylindre en place est placé à l'avant et appuie également à l'avant sur une denture spéciale réservée à la circonférence du rochet.

En travail, l'appui des doigts sur la manette ramène le chariot de gauche à droite, mais n'est pas suffisant pour vaincre la résistance de ce ressort ; il faut donc un deuxième effort spécial pour effectuer l'interlignage.

Ce genre a été appliqué avec des leviers longs à la *New Century*, à la *Smith Premier*, ainsi qu'à la *Peerless ;* dans les modèles récents à la *Smith Bros ;* c'est également celui de la *Monarch*, avec le chan-

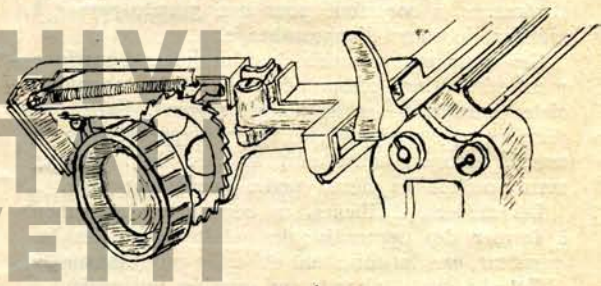

FIG. 40

gement de position du levier proprement dit, qui a été établi dans une position verticale.

En 1890, la *Duplex*, suivie de près par la *Jewett*, mettait sur le marché un dispositif d'interlignage se composant d'un levier se déplaçant horizontalement, avec un axe rapproché de l'axe du cylindre et un cliquet agissant à son extrémité.

Ce système était amélioré dans le système *Underwood* sorti en 1893. C'est celui que nous allons étudier et qui est représenté par la figure 40.

Une chose se présente d'abord à l'esprit : cet interlignage est à gauche, alors que tous ceux que nous venons de passer en revue : *Remington*, *Yost*, *Calligraphe*, *Smith Premier*, *Jewett*, etc., sont à droite ; la fabrique *Underwood* inaugurait, je crois, l'interligne à gauche.

D'autre part, l'ensemble du mouvement d'interlignage ne forme plus un tout dont toutes les pièces sont solidaires : le levier est indépendant — je dirai même plus, indifférent — et le cliquet et son mécanisme forme une deuxième partie.

Examinons la figure 40.

Le levier court dépasse légèrement le bâti du chariot et se relève pour être dépressé par un doigt seulement. Après son axe, il porte une dent à 90° environ. Il se meut dans un logement compris par deux petits tasseaux venus de fonte avec le bâti et un té en tôle nickelée à la partie supérieure. Ainsi que je viens de le dire, il est indifférent et ne comporte aucun ressort l'influençant.

(*A suivre.*)

A. RIOTOR.

(1) *Revue dactyl.*, février 1912.

Organisation commerciale

La *Chambre syndicale de l'organisation commerciale s'est réunie* 10, rue de Lancry, le 15 mars, sous la présidence de M. François. Cette Association a mis en projet l'établissement d'une ou plusieurs conférences professionnelles sur les matières ou les branches intéressant ses adhérents. Elle a bien voulu nous demander notre concours dans le cas où elle donnerait suite à ses projets.

Nous pouvons répondre publiquement que nous approuvons de telles initiatives et que notre concours est acquis à tous ceux qui veulent faire quelque chose de pratique ou d'utile pour l'intérêt général.

L'enseignement technique et l'apprentissage

M. Fernand David a inauguré, le 17 mars, les ateliers d'apprentissage de Nogent.

A Nogent-sur-Marne, le maire, M. Brisson, directeur honoraire d'école professionnelle et inspecteur régional de l'enseignement technique au ministère du Commerce, a contribué pour une grande part à la création de cours d'apprentissage.

Ces cours sont compris dans un plan d'enseignement général qui comprend trois sections : commerciale, industrielle et de travail manuel. Dans cette dernière, qui comporte les cours d'apprentissage, le travail manuel, constituant la base de l'enseignement, occupe les élèves quatre heures par jour.

Les ateliers, d'ailleurs, ne servent pas seulement à former des apprentis ; les adultes aussi les fréquentent, car des cours ont été créés par l'Association philotechnique et ouverts aux ouvriers qui veulent se perfectionner dans leur profession.

Des maîtres y donnent des leçons de mécanique, de technologie et de modelage. Subventionnés par le ministère du Commerce, ces cours ont pris aussitôt une grande importance et sont comme le complément indispensable des cours d'apprentissage.

Les industries nationales

Nous recevons avec prière d'insérer le communiqué suivant :

L'Union des Industries nationales a donné, le 19 mars, son déjeuner mensuel chez Marguery.

M. de Lanessan, ancien ministre, président, a prononcé une courte allocution, annonçant les questions qui vont être soumises à la prochaine assemblée générale, puis a donné la parole à M. Mesnil-Niclausse, rapporteur, qui a exposé les grandes lignes de son travail sur l'envahissement du marché français par les produits étrangers.

Ce dernier a dévoilé les manœuvres subtiles que les maisons étrangères emploient pour se présenter sous le masque français et parvenir ainsi à capter la confiance de certaines de nos grandes administrations, où elles trouvent trop souvent un accueil qui leur servira de référence pour nous combattre ensuite sur les marchés étrangers.

Ce magistral rapport, qui indique à côté du mal le remède d'une application facile, sera soumis prochainement aux pouvoirs publics.

Le Congrès des groupes commerciaux

Le Congrès de la Fédération des groupes commerciaux et industriels de France, présidé par M. de Paloméra, s'est réuni à Paris au mois de mars.

Au cours de ses intéressants travaux, le Congrès a entendu M. Stevens, secrétaire général du Comité international des classes moyennes, venu de Bruxelles pour témoigner aux congressistes l'intérêt avec lequel sont suivis dans toute l'Europe la reconstitution corporative du commerce français et les progrès de la Confédération des groupes commerciaux.

Le Congrès a abordé, sur le rapport de M. Marthias, de Poitiers, la question de l'apprentissage.

Après un long débat auquel ont pris part les délégués de Rennes, de Nice, de Vesoul, et M. Lefas, député d'Ille-et-Vilaine, le Congrès a manifesté ses préférences pour la solution du problème de l'apprentissage par l'initiative privée des Chambres de commerce et des associations commerciales et industrielles, l'Etat devant se borner à aider et à subventionner, tout en respectant la décentralisation régionale, locale et professionnelle.

L'association des inventeurs

Nous recevons cette communication :

L'Association des inventeurs et artistes industriels, fondée par le baron Taylor en 1849, a tenu son assemblée générale annuelle au Conservatoire des arts et métiers, sous la présidence de M. Ferdinand Mainié, assisté des membres du Bureau, parmi lesquels le grand inventeur M. Ferdinand Forest, vice-président de l'Association.

M. Maurice Dulac, ingénieur, a rendu compte des travaux de la Société, dont le capital s'élève aujourd'hui à près d'un million.

L'Assemblée a renouvelé pour un cinquième les membres du Comité dont voici les noms : MM. Pierre Arnoud, Besaux, Bienvelet, Casalonga, Coppin, Doumaux, Journé, Legat, Maugras, Ranigo, Street, Taillandier.

Les machines au ministère de la Justice

Un marché relatif à trois machines à écrire destinées au ministère de la Justice a mis en concurrence les principales marques françaises, américaines et allemandes. C'est la *Remington* qui a obtenu le marché.

L'exposition d'Orléans

M. C. Pointeau nous écrit :

A l'occasion de la fête fédérale sténographique, nous avons l'espoir qu'il nous sera possible d'organiser ici une exposition de machines à écrire, appareils de reproduction, accessoires de bureaux.

Nous aurons la libre disposition de notre belle salle des Fêtes qui se prête bien à une exposition de ce genre.

Nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour faciliter la tâche des maisons qui voudront être représentées à cette exposition qui pourrait rester ouverte quatre jours, du vendredi matin au lundi soir.

Nouveaux brevets & marques de Fabrique

Communiqués à la REVUE DACTYLOGRAPHIQUE
par l'Agence MM. J. Gevers et C°,
70, rue Saint-Jean, Anvers.

MARQUES PUBLIÉES EN JANVIER ET FÉVRIER 1912

FRANCE

Machines à écrire et à calculer

Invincible. Société dite : American Writing Machine C°, Lion (Etats-Unis).

La Française. — M. J. Lambert, 26 et 28, rue Colbert, Tours.

Porte-plumes, plumes, crayons

Challenge et Plume Mutèce. MM. Foulon et G. Quantin, 20, rue Malher, Paris.

Encre

Encre du Marabout. M. E. Lelaurin, 4, rue des Haudriettes, Paris.

Minerve. M. Raoul-Pierre Pictet, 95, rue des Petits-Champs, Paris.

Fournitures de bureau

Classeur Auto. MM. Foulon et G. Quantin, 20, rue Malher, Paris.

Economie-Bloc. Mme Chevalier, Morlaix.

Rugby List. Lacoste-Léonce, Biarritz.

Hirundo. M. Debonnière, 26, rue de Belzunce, Paris.

ALLEMAGNE

Machines à écrire et à calculer

Leframa. Carl E. Lehmann, Frankfurt a. H.

Colibri. Nahmaschinen-und Fahrrader-Fabrik Beruh, Stœwer A. G. Stetin-Grunhof.

Lord Wellington. Liebert et Meyerhof, Hamburg.

Watt. Deutsche Export und Import-G. m. b. H., Berlin.

I. Grimme, Natalis et C°, Kommanditgesellschaft auf Aktien.

Thales. Ludwig Haberer, Landau (Pfalz), Kramstr. 15a.

Argos. Gesellschaft für Pracisions-Technik m. b. H., Berlin.

SUISSE

Dictaphone. Dictaphone Company, Handel, Zürich (Schweiz).

INVENTIONS NOUVELLES DONT LES TITRES ONT ÉTÉ PUBLIÉS PAR LE GOUVERNEMENT BELGE

4 FÉVRIER 1912

Machine à additionner. — 241 107. — M. Baum, 2, Elisabethstrasse, Munich.

Machine pour le pliage de feuilles. — 240 804. — P. Burn, 349, Jackson street, Petone (Nouvelle-Zélande).

Appareil à couper et tailler les crayons. — 241 097. — MM. Carson et E.-B. Hardie, Kaitangata (Nouvelle-Zélande).

Procédé pour l'enlèvement des encres d'imprimerie du papier ayant servi. — 240 911. — C. Kurtz-Hahnle, 19, Charlottenstrasse, Heutlingen (Allemagne).

Etiquette de sûreté. — 240 880. — Société Catoire, Marret et Cie, Paris.

Machine à faire des opérations de comptabilité. — 240 942. — G.-E. Jahonson, Johannedal Sund (Suède).

Système d'enregistreur horaire à ruban en creux imprimant par compression instantanée pour appareils de contrôle. — 240 783. — P.-F. Bauhain, 4, rue de la Bourse, Bordeaux.

17 FÉVRIER 1912

Perfectionnements aux appareils employés dans les systèmes de tabulation. — 241 521. — H. Hollerith, 1054, 31e Street, Washington.

Equerre niveau avec graduation. — 241 205. — A. Coursier, 4, rue des Sept-Arpents, Pantin (Seine).

Machine à étiqueter ou envelopper rotativement les boîtes, etc. — 241 722. — E. Martin, 22, rue des Couteliers, Toulouse.

Appareil extensible permettant de dactylographier sur les registres et livres de toutes dimensions. — 241 777. — C. Cristesco, 1, rue Saint-Jacques, Paris.

Perfectionnements aux dispositifs de fermeture des machines à écrire. — 241 668. — H.-H. Yelf, 75, Kings road, Portsmouth (Angleterre).

Mécanisme régulateur de la force de frappe des barres à caractères des machines à écrire. — 241 589. — C.-J. Paulson, Brooklyn (New-York).

Amélioration dans la composition des caractères d'impression. — 241 726. — P. Lurette, 8, rue de Bagneux, Montrouge (Seine).

Fermeture d'encrier avec guidage vertical du porte-plume par un ressort en spirale. — 241 781. — J. Müller-Schalch, Gross en Haus, Schaffhausen (Suisse).

Machine pour pliage automatique des bandes autour des imprimés, journaux, etc. — 241 889. — H. Schahs, Gittschimmersbuch (Allemagne).

Procédé et appareil pour inscrire automatiquement en lettres et en mots la parole humaine. — 241 431. — B. Von Fricken, 4, Solotoschskaya, Saint-Pétersbourg.

Machine à calculer spécialement disposée pour la multiplication. — 241 852. — F. Rauchwetter, Friednau, Berlin.

Le prix des machines d'occasion en Belgique

Ces prix, extraits d'une revue commerciale belge (février 1912) permettront de comparer avec les offres similaires en France :

Remington n° 7 Universel n° 111 054, 225 francs ; *Underwood* n° 5 Belge n° 10 475, 325 francs ; *Underwood* n° 3 Universel n° 2 633, 275 francs ; *Smith Premier* n° 4 Belge n° 53 534, 250 francs ; *Williams* Universel n° 16 835, 75 francs ; *Calligraph* n° 2 Universel n° 25 914, 100 francs.

S'adresser à L. C. Smith et Bros, Typewriter C°, rue du Lombard, 36, Bruxelles.

***

Bar Lock n° 10, 290 francs ; *Ideal* n° 3, 325 francs ; *New Century*, 175 francs ; *Smith Premier* n° 4, 250 francs ; *Smith Premier* n° 10, 350 francs ; *Remington* n° 7, 250 francs ; *Remington Sholes*, 175 francs ; *Oliver* n° 3, 250 francs ; *Oliver* n° 4, 325 francs ; *Cyclostyles* et duplicateurs 35/75 francs ; *Machine à copier*, 125 francs ; *Dictaphone*, 275 francs ; *Roneo*, depuis 175 francs ; *Erika*, machine à écrire de voyage, neuve avec coffret, 290 francs ; *Ideal Polyglotte.*

S'adresser à M. Charles Herinex, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 53, à Bruxelles.

ARCHIVES DIGITALES OLIVETTI

ECHOS DE MÉCANOGRAPHIE PARTOUT

— L'Union des employés du commerce de Commission a donné son onzième banquet au restaurant de France, le 16 mars, sous la présidence de M. Limozin, président de la Chambre des négociants commissionnaires, entouré de M. Delannoy, président, et de nombreuses personnalités.

***

— Félicitations à notre correspondant, M. Mounier, professeur de sténo-dactylographie à l'Ecole de commerce de Tourcoing, qui nous annonce son mariage avec Mlle Basuyaux, professeur à la même Ecole.

***

— Le 28 mars est décédée à Paris Mme Georges Boursot, sœur de M. Pierre François, bien connu de nos lecteurs. Nous lui adressons nos sincères condoléances.

***

L'*American Writing Machine C°* vient d'ouvrir un bureau de vente, 118, Queen Victoria Street, à Londres.

***

Sun-Yat-Sen a inauguré sa présidence par l'achat de trois machines à écrire *Remington* nouveau modèle.

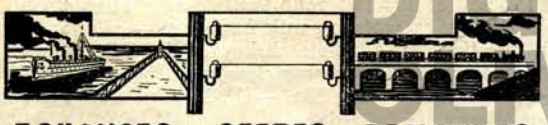

ECHANGES OFFRES DEMANDES

On demande pour service commercial machines à coudre et machines à écrire jeune homme libéré du service militaire, ayant bonne instruction technique, apte au commerce et connaissant très bien l'anglais et l'allemand. S'adresser à la Manufacture française d'armes et cycles de Saint-Etienne (Loire).

***

M. Ginet, 12, boulevard Saint-Germain, Paris, demande un représentant (fixe et Commission), de préférence spécialiste de la mécanographie pour lancement d'un appareil.

***

M. Emile Desché, 9, rue Meslay, Paris, concessionnaire de la machine à écriture visible *la Gallia*, demande agents en province.

Lui faire offres directement.

DIRECTION D'UNE SUCCURSALE

Le directeur d'une importante maison belge de mécanographie nous a écrit au commencement de mars :

« J'ai besoin de suite, pour diriger une succursale nouvelle dans une grande ville de Belgique, un homme intelligent et connaissant bien son métier. Il doit être de la partie, il va sans dire, depuis quelque temps déjà.

» Si vous connaissez quelqu'un que cette offre intéresse, veuillez me mettre en rapports avec lui dès que possible. »

C'est la troisième offre différente pour un poste de directeur qui nous a été transmise dans l'espace de quelques semaines.

La *Revue dactylographique* est toujours heureuse de voir que son gracieux intermédiaire a pu servir les légitimes intérêts de ses abonnés et lecteurs.

BREVETS DE MACHINES A VENDRE

Machine à calculer combinable avec une machine à écrire système Tilmann, breveté n° 401 555, 1er mars 1909.

Cette machine peut se combiner avec toute machine à écrire, à clavier et à chariot de construction usuelle et est actionnée par les leviers à touches de la machine à écrire.

S'adresser à MM. Brandon, 59, rue de Provence, Paris.

***

La Société Rogers Addresser et Cie, titulaire des brevets d'invention nos 385 690 pour

machine et accessoires pour imprimer les adresses,

et 411 151 pour

perfectionnements aux machines à imprimer les adresses,

est disposée à vendre ces brevets ou à en concéder des licences d'exploitation.

S'adresser à M. Emile Bert, 7, boulevard Saint-Denis, Paris.

NÉCROLOGIE

Le 24 mars est mort subitement à Paris M. Philippe Berger, sénateur, membre de l'Institut, né le 15 septembre 1846, à Beaucourt (Haut-Rhin).

Le défunt, qui était un érudit, auteur de nombreux mémoires et d'un ouvrage désormais classique, *l'Histoire de l'Ecriture dans l'antiquité*, avait bien voulu donner quelques conseils à M. Navarre lors de la publication de son ouvrage, *Histoire générale de la sténographie.*

ADJUDICATION MÉCANOGRAPHIQUE

Le 29 avril prochain aura lieu à l'hôtel du ministère des Postes, 103, rue de Grenelle, une adjudication en deux lots :

1° Pour des mouilleurs de timbre-poste ;

2° Pour des buvards et des encriers.

Ceux-ci pourront porter des annonces industrielles et commerciales.

Cette fourniture sera mise à l'adjudication pour cinq ans à partir du 1er octobre 1912.

Les demandes doivent parvenir au sous-secrétariat d'Etat des Postes avant le 14 avril.

Le gérant : Jean Dufourcq.
504-12. — Imprimerie P. Feron-Vrau, 3 et 5, rue Bayard, Paris-8e.

ARCHIVI DIGITALI CNAM

L. C. SMITH à BILLES

De **SYRACUSE** U. S. A.



La Machine à écrire des Champions

M. BONNET, Champion de France en 1911 doit son succès à la *Dactylographie* **L. C. SMITH et BROS**

M. MARTIN, Champion de France en 1911 est un praticien de la *Sténographie* **L. C. SMITH et BROS**

M. LEGRIS, Recordman français de la minute, écrit 202 mots nets en 60 secondes sur la **L. C. SMITH et BROS**

En Adoptant la L. C. SMITH et BROS

Vous augmentez immédiatement votre vitesse

Real

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

LA COMPAGNIE REAL, 59, r. Richelieu, PARIS

C. MAMET et Cie — J. H. HAENDEL, président

Annonces Économiques

Le tarif de ces annonces est de 3 francs la case.
Sous cette rubrique il n'est accepté d'annonces que pour une durée minimum de six mois.
Toutes les cases seront uniformes comme dimension.

Organisation et Meubles de Bureau

E. BARRÈRE

86, RUE RICHELIEU, PARIS

Mécanique Dactylographique

REPARATIONS DE MACHINES A ÉCRIRE, A CALCULER, ETC.

A. RIOTOR

4, RUE BÉCHEVELIN, LYON

TRAITÉ DE STÉNOGRAPHIE

par MARTEL ET NAVARRE

25) pages 2 fr. 50

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, rue Soufflot, Paris.

Travaux de Copie

STÉNO-DACTYLOGRAPHIE

MÉDICALE ET JUDICIAIRE

2, rue Coëtlogon et 92, rue de Rennes, Paris-6e

Transcription de Thèses, Mémoires et Rapports Médicaux.

Machine à Écrire Wellington

SEULS CONCESSIONNAIRES POUR LA FRANCE & LES COLONIES

M. GUÉRANGER & Cie

23, rue St-Augustin, Paris – 20, Cours du Chapeau Rouge, Bordeaux

---

Cours de Dactylographie

M. PEYTER

14, RUE DUPONT DES LOGES, PARIS-7e

ARCHIVI DIGITALI OLIVETTI

Dactylographes!



Protégez-vos doigts contre les **inflammations, durcissements et déformations** des ongles en employant le "KEPPI" représenté ci-contre.
Cette nouveauté éprouvée dans un millier de cas garantit un **toucher absolument sûr.**
Nous accordons un grand rabais aux revendeurs.
Nous envoyons une paire de "Keppi" à titre d'échantillon contre envoi de Frs. 0,70 en timbres ou 3 paires contre Frs. 1,75.

Gebrüder Weber, Hamburg 11.

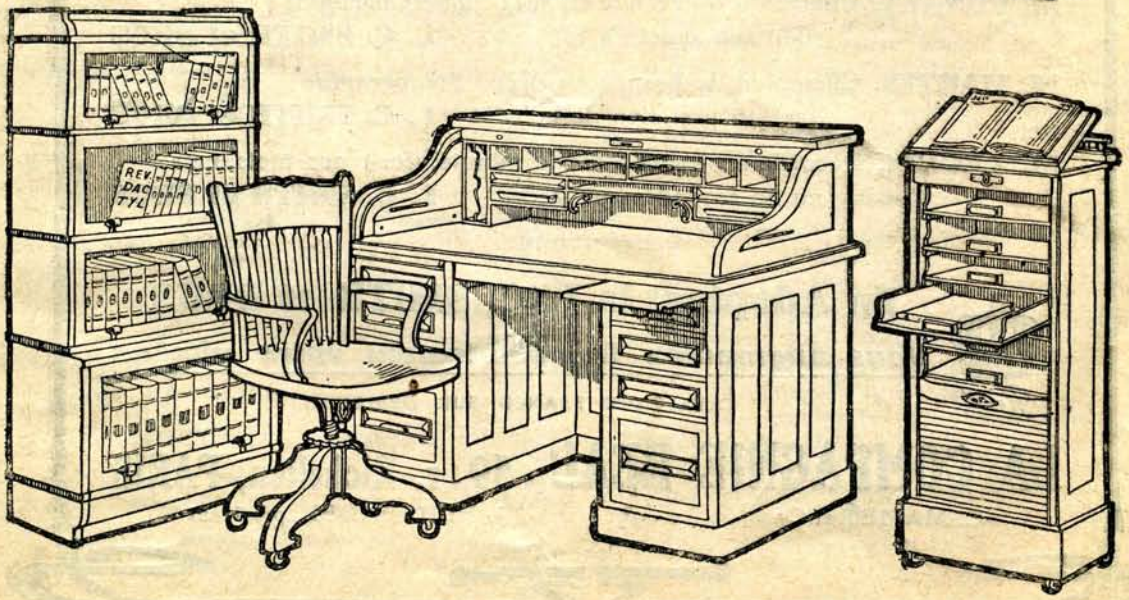

Étude de Me **CONSTANTIN**, notaire à Paris, rue Boissy-d'Anglas, no 9.

ADJUDICATION

SUR SURENCHÈRE DU SIXIÈME

En l'Étude et par le Ministère de Me CONSTANTIN, notaire à Paris, rue Boissy-d'Anglas, no 9.

Le Mercredi 10 Avril 1912, à une heure du soir

D'UN

FONDS DE COMMERCE

DE

MACHINES A ÉCRIRE ET ACCESSOIRES DE BUREAU

et Cabinet de Représentations et Transactions commerciales

Exploité à Paris

Rue Le Peletier, no 6

Et dépendant de l'actif de la faillite de la Sté G. FONLUPT et COMPAGNIE ayant son siège à la même adresse

ARCHIVI

Cette adjucation aura lieu aux requête, poursuite et diligence de Madame Marie-Adèle Mézin, épouse de M. Paul-Alphonse Desassis, demeurant à Paris, rue de Berne, no 13, et domiciliée de droit avec son mari, agissant comme ayant poursuivi la vente sur surenchère du sixième formée sur le fonds de commerce sus-désigné, acquis précédemment par M. Georges Lasvignes, négociant, demeurant à Paris, rue Saulnier, no 9, en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de la Seine, le 15 Septembre 1911. Pour laquelle adjudication, domicile est élu par Madame Desassis en sa demeure.

CHETTI

L'Adjudication comprendra :

1° Les marques déposées ou non de machines à ouvrir et à fermer les lettres, presses à copier, duplicateurs, etc.
2° Le titre et le journal *Le Bureau Moderne* (Organe trimestriel), publié à Paris;
3° Le droit à l'agencement fixe existant dans les locaux situés rue Le Peletier, no 6;
4° La clientèle attachée au fonds de commerce dont s'agit;
5° Et le droit au bail des lieux où ce fonds est exploité.

Mise à Prix (fixée par le jugement sus-énoncé) : 8866 fr.

Matériel et Marchandises à prendre en sus à dire d'experts

Loyers d'avance à rembourser : 1 500 fr.
Consignation pour enchérir : 4250 fr.

S'adresser pour les Renseignements :

1° A M. LEMONNIER, syndic de la faillite de la Société G. Fonlupt et Compagnie, demeurant à Paris, rue Lagrange, no 17.
2° Et à Me **CONSTANTIN**, notaire, demeurant à Paris, rue Boissy-d'Anglas, no 9, dépositaire du cahier des charges.

Echantillons gratis

PRIX EXCEPTIONNELLEMENT

AVANTAGEUX





"OMEGA"

RAVEAU FRÈRES

52, faubourg Poissonnière

PARIS

ARCHIVI DIGITALI OLIVETTI

INSTALLATIONS MODERNES de BUREAUX

BUREAUX AMÉRICAINS — MEUBLES A FICHES
CLASSEURS VERTICAUX et à RIDEAUX
FAUTEUILS TOURNANTS et OSCILLANTS, etc.

COFFRES-FORTS INCOMBUSTIBLES et INCROCHETABLES

PRIX SPÉCIAUX et RÉDUITS pour REVENDEURS

American Company, 12, boul. St-Germain, Paris



La Yost visible

la seule à tampon et à guide central
donne le plus beau travail

130, Rue Réaumur, Paris

SUCCURSALES EN FRANCE

AUTOCOPISTE

Imprimez vous-même

Circulaires, Dessin, Musique, Photographie.

AUTOSTYLE Appareil à perforation, roulette ou lime.

PLUMES à réservoir. Encre à marquer le linge FIRMA.
Développateur photographique ORIENT spécial pour Colonies.
Fournitures générales pour tous Appareils de Reproduction.

SPÉCIMENS FRANCO. **J. DUBOULOZ, 9, Bd Poissonnière, Paris**

HORS-CONCOURS. — MEMBRE DU JURY PARIS 1900.



LES MEILLEURES FOURNITURES

pour Machines à Ecrire et Duplicateurs

Rubans
Carbones
Stencil
Encres
Etc.



Gros
Demi-gros
Détail

MARQUE "PARROT" BRAND

9, rue Le Peletier, Paris-9e

TÉLÉPHONE : 305-10

Concessionnaire pour l'Europe : **G. JOSSE & Cie**

ARCHIVI DIGITALI OLIVETTI

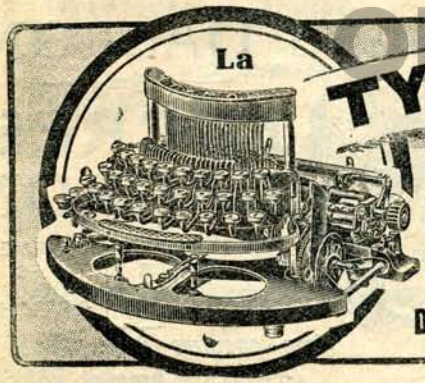

La **TYPO à 275 FR.** est **2ème** au **CHAMPIONNAT NATIONAL DE DACTYLOGRAPHIE**

CONCLUSION :

Inutile de payer **600** à **700** francs pour l'achat d'une machine à écrire américaine ou allemande, puisque la **TYPO à 275 francs** permet de faire aussi bien, sinon mieux.

CARACTÉRISTIQUES : *Écriture visible, Ruban bicolore, 90 Caractères, 3 types d'écriture, Rappel de chariot, Clavier français et universel.*

Demandez la Notice à MM. les Directeurs de la **Manufacture Française d'Armes et Cycles de Saint-Etienne (Loire).**

ROTATIF DELPY

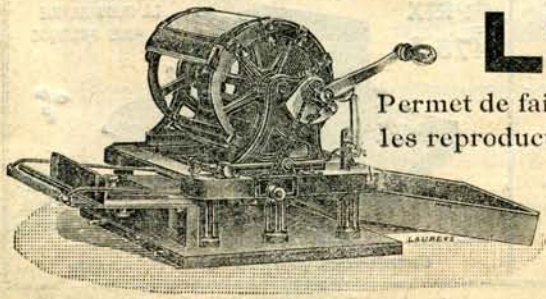

L'ISOSTYLE

Permet de faire sans fatigue et avec une grande rapidité les reproductions d'écriture à la main ou à la machine à écrire.

Demander Catalogue et Renseignements à l'Inventeur

G. DELPY, 17, RUE D'ARCOLE, PARIS

Téléphone : 819-08

LA STEARNS

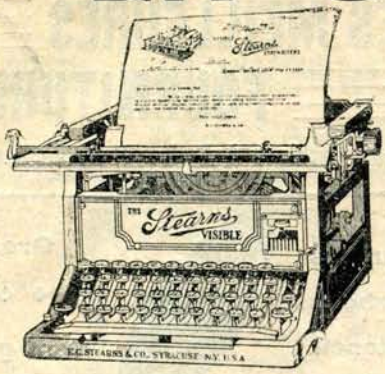

Machine américaine
à écriture visible
très perfectionnée
est
représentée en France
par

les Ateliers FOURNIER-FORQUIGNON, 34, r. des Petites-Ecuries, PARIS

Téléphone : 220-85

POUR L'ENSEIGNEMENT
DE LA DACTYLOGRAPHIE
les établissements scolaires utilisent
le CLAVIER ÉCOLIER NAVARRE
20, rue Cler, PARIS-7e

PLAQUES
JOUGLA
PAPIERS

Nous faisons comme spécialité les machines les plus modernes pour la
FABRICATION de RUBANS & PAPIERS CARBONES
A. Bosek-Berlin C. 54

MONTURES EN CAOUTCHOUC

pour cylindres de Machines à Écrire et autres articles en caoutchouc de première qualité sont livrés depuis de longues années par

J. A. Heinrich DANKERS, Hambourg, 11.
Prompte livraison. *Meilleurs prix.*

RUBANS DAGRON



ENCRES
DAGRON
POUR DUPLICATEURS ET APPAREILS ROTATIFS
STENCILS & BAUDRUCHES
Hors Concours - Paris 1900
74 & 76, Rue Amelot, PARIS

"DACTYLE"

MACHINES A ÉCRIRE



Modèle n° 1 avec tabulateur et marche arrière
PRIX
375 fr.

Modèle de voyage en aluminium : 325 fr.
Réunit tous les perfectionnements apportés aux Machines à Écrire

MACHINES A CALCULER

PRIX
475 fr.

LA PLUS RAPIDE
LA PLUS PRATIQUE

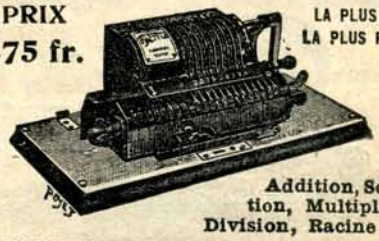

Addition, Soustraction, Multiplication, Division, Racine Carrée

Catalogues franco sur demande

O. ROCHEFORT, Ingénieur des Arts et Manufactures, 4, rue Lafayette, Paris. Téléphone 223-71

Machine à écrire EMPIRE

TRONCHET

Concessionnaire

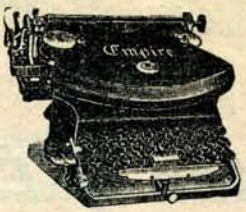

41, rue Vivienne
PARIS

ÉCRITURE VISIBLE -- SOLIDITÉ

ALIGNEMENT INDÉRÉGLABLE – RAPIDITÉ

La Machine à écrire EMPIRE étant la plus perfectionnée, n'achetez pas d'autres modèles avant de l'avoir essayée

Elle est en service dans les Ministères,
Compagnies de chemins de fer, Administrations, etc.

ESSAI GRATUIT – ENVOI FRANCO DU CATALOGUE

Agents demandés où la Machine n'est pas représentée.

Société Française Philos

Société Anonyme

L. PAUL, *Fondateur*, ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ.

Siège Social : **150, Boulevard Saint-Germain, PARIS-VIIe.** Téléphone : 828-74

MACHINES A ÉCRIRE, A CALCULER, NEUVES ET DE TOUS SYSTÈMES

APPAREILS A REPRODUIRE

FOURNITURES GÉNÉRALES MARQUES " PHILOS "

VENTE - LOCATION - REPARATIONS

Achat – Échange – Machines d'Occasion – Machines Reconstruites Vendues garanties

La **Société Française Philos** n'est liée avec personne, elle est absolument indépendante et impartiale, et procure à chacun, sans souci de la marque, la machine répondant le mieux à ses besoins et ce, aux mêmes prix et conditions que les maisons principales.

Le Catalogue Général suivi d'une méthode de dactylographie est une mine de renseignements précieux et est adressé gratuitement.



225 mots par minute

AVEC LA

Machine à sténographier « GRANDJEAN »

BOURSE DU COMMERCE
Rue du Louvre, Paris.

Prix : **325** francs.

Le Nouveau Catalogue

DE LA

Machine à Écrire

Billing

Underwood

ARCHIVI DIGITALI OLIVETTI

EST PARU

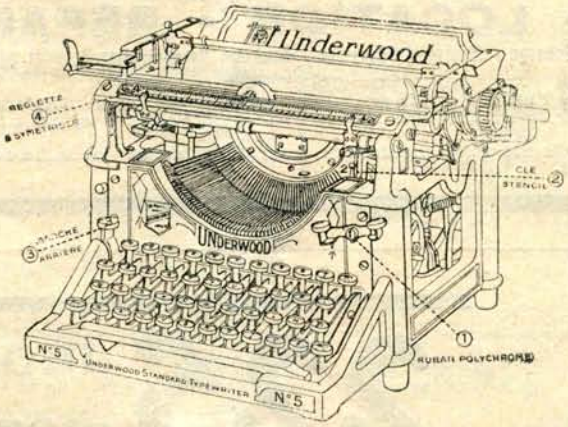

John Underwood & Cº

36, Boulevard des Italiens, Paris

RUBANS ENCRÉS

pour tous systèmes de

MACHINES A ÉCRIRE

MACHINES A CALCULER

APPAREILS MULTIPLICATEURS



Unicolore, bi-et trichrome, encrés sur un et deux côtés, copiants, non copiants, hectographiques, lithographiques

Livraison en nos boîtes DAGGERBRAND ou en boîtes avec votre nom et votre Marque

DAGGERBRAND

ARCHIVIO DIGITALI OLIVETTI

Est-ce que vous connaissez nos

PAPIERS CARBONE ?

Nous avons une proposition spéciale à faire aux agents qui désirent vendre nos produits sous leur propre marque.

Nous donnons le monopole aux maisons qui achètent les marchandises dans nos boîtes "DAGGERBRAND"

London Carbon Paper Works

Ruskin Road Tottenham LONDON. N.

Le plus Nouveau, le plus Simple des Appareils Duplicateurs

est le **Multicopiste "PROGRESS"** qui permet de faire instantanément des copies d'écriture à l'encre ordinaire, écriture à la machine, écriture avec crayon communicatif, imprimés à l'encre communicative. On peut même faire des copies d'écriture ayant déjà été copiées et des dessins et croquis à l'aide de l'encre de chine capable de résister à l'eau et à la lumière.

Le papier ne se recroqueville pas, les copies ne sont pas gluantes, l'écriture ne s'écoule pas comme dans les Hectographes, Schapirographes et autres systèmes. Ceux qui ont employé cet appareil apprécient ses avantages. On peut faire disparaître l'écriture à l'aide d'une éponge plongée dans l'eau froide et l'appareil est prêt à servir de nouveau.

Appareils imprimant en format quarto et folio. Frs : 31.25, les autres dimensions se payent en proportion. — Bon fonctionnement garanti 2 ans.

Demandez les prospectus au seul fabricant :

Deutsche "Progress" Werke M. Wolff, Karlsruhe (Bade)

ADLERSTRASSE 9

Des Agents généraux sont demandés. — On négocierait pour le droit exclusif de la fabrication pour certains pays

VOYEZ ET EXAMINEZ LA

SUN VISIBLE

à 102 CARACTÈRES

Ce que ne possède aucune autre machine

Ecrire à la **Cie ELLAM'S, 8, r. de Choiseul, PARIS** TÉLÉPHONE 297-40

AGENTS DEMANDÉS DANS TOUTE LA FRANCE



◇◇◇◇◇ **250 fr.** ◇◇◇◇◇

MACHINE à ECRIRE

HELIOS

à ECRITURE VISIBLE

Clavier universel

Très légère. — Très simple. — Très robuste.

LA MACHINE POPULAIRE

Agent Général : 24, Bd Bonne Nouvelle, PARIS

Papier Carbone
J. HERBIN

Le Meilleur

Le plus avantageux

Médaille d'or :
20 copies à la fois

Médaille d'argent :
sert 80 fois

DETAIL : chez tous les fournisseurs d'articles pour machines à écrire

GROS : 19, rue Michel-le-Comte — PARIS

ARCHIVI DIGITALI OLIVETTI

MANUFACTURE DE PAPIERS, CARBONES, RUBANS
pour Machines à Écrire

ENCRES, CIRES, PAINS A CACHETER, COLLES LIQUIDES

RUBAN M. I. P.

le seul

NOIR COPIANT NOIR

Sécurité pour tous les actes administratifs.

Ce ruban de composition chimique, sans aniline, remplit les instructions des dernières circulaires ministérielles sur la sécurité des actes notariés et officiels qui doivent être faits aux encres indélébiles. — — — — — — —

TÉLÉPHONE : 938-18

9, RUE MORAND, PARIS

LA REINE DES ENCRES

J. PLATEAU



La Marque LITTLE

pour travail agréable et satisfaction complète

PAPIERS CARBONES

Le Carbone renommé " **COBWEB** " a une **APPARENCE DIFFÉRANT** de toutes les autres marques ; vous pouvez le distinguer aussitôt que vous le voyez. Il **EST** différent et **FAIT** aussi un travail différent.

ABSOLUMENT SANS RIVAL POUR FAIRE DES COPIES

NOMBREUSES VARIÉTÉS DE CARBONES
notamment pour Hectographe, Travaux de Comptabilité, Crayon.
NOUS POUVONS SATISFAIRE A TOUTES LES DEMANDES

RUBANS

" SATIN FINISH " unicolore et bichrome, copiants, non copiants, pour machines à copier, travaux hectographiques, etc. rubans encrés et demi-encrés.

" GOLD SEAL " copiants, non copiants, pour machines à copier, pour Hectographe.

BUREAU CENTRAL POUR L'EUROPE :
WILLIAM HOARE & C°, 28/28 a Basinghall St Londres E. C.

AGENCE A PARIS :
CORONA, 12, rue de la Chaussée d'Antin.

ARCHIVI DIGITALI OLIVETTI

LA HAMMOND

Unique en son Genre

Changement instantané des caractères



Permet d'écrire en toutes langues

Seuls Concessionnaires pour la France et les Colonies

G. JOSSE et C°

9, RUE LE PELETIER. PARIS. — *Téléphone :* 305-10.